REPUBLIQUE DU BENIN

=====

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RCHERCHE SCIENTIFIQUE

======

UNIVERSITE D'ABOMEY- CALAVI

==========

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

=====

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au Diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION* : Economie** ***SPECIALITE : **Economies et Finances des Collectivités Locales**

THEME :

CAPACITE DE FINANCEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES : CAS DE LA COMMUNE DE PORTO NOVO

Présenté par :

GOGAN Yémalin Joël & AGBOHOU Ronaldo

Maître de stage :

Mr CHITOU Aziz

Chef Services fiscalités locales

Sous la Direction de :

Directeur de mémoire :

Pr HOUNMENOU Bernard

Maitre de Conférences Agrégé en Sciences Economiques

Membres du jury :

Président : Pr IGUE Charlemagne

Dr. HOUGBEDJI Honoré

Dr. CLOHOUNTO Justin

Date de soutenance : Jeudi 30 décembre 2021

Année académique : 2020-2021

AVERTISSEMENT

La Faculté des sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à :

- ✓ Mon père AGBOHOU D. Isidore
- ✓ Ma mère KPALIKA Judith

AGBOHOU Ronaldo

DEDICACE 2

Je dédie ce mémoire en reconnaissance à :

- ✓ Ma grand-mère GOHOUNGO Houètchédé
- ✓ Ma mère ZOUNON Anne-Marie

GOGAN Yémalin Joël

REMERCIEMENTS

Le présent travail a été réalisé grâce à la participation effective et soutenue de diverses personnes et structures. C'est le moment pour nous de leur témoigner nos sincères sentiments de gratitude.

Ces remerciements vont à l'endroit de :

- Notre maitre de mémoire Pr **HOUNMENOU Bernard**, qui malgré ses occupations a accepté conduire ce travail de recherche ;
- Professeur titulaire **Dénis ACLASSATO HOUENSOU**, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;
- Dr. Théophile Magloire Adrien WOTO, Vice-Doyen de la FASEG ;
- Monsieur **CHITOU AZIZ**, tuteur de stage, recevez notre gratitude pour tous les efforts que vous avez consentis à notre égard ;
- M. **DAÏRO Julios**, **DEGBEDJI Fabrice et FATON Charles** pour leurs conseils et orientations dans le suivi et l'encadrement de ce travail.
- A tous les enseignants de la FASEG en général et ceux de l'Economie et Finance des Collectivités Locales en particulier pour la formation reçue. Nous garderons en mémoire la bonté de tous ;
- Aux honorables membres de jury, nous témoignons d'ores et déjà notre profonde gratitude pour la patience dont ils sauront faire montre au cours de la lecture de ce mémoire et surtout pour avoir accepté et siégé dans le jury. Nous les remercions d'avance pour les critiques et suggestions qui, à coup sûr, nous permettrons de rehausser la qualité de ce travail de recherche ;
- A tout le personnel de la Mairie de Porto-Novo, nous tenons à témoigner de leur bienveillance pour le soutien particulier dans la réalisation de ce travail ;
- A tous les camarades de la Spécialité Economie et Gestion des Collectivités Locales ;
- A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué de diverses manières à l'aboutissement de ce travail, soyez-en remerciés.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ANCB	:	Agence Nationale des Communes du Bénin
DC	:	Division de la comptabilité
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
CONAFIL	:	Commission National des Finances Locales
FADeC	:	Fonds d'Appui au Développement Communal
FASEG	:	Faculté des Sciences Economiques et de Gestions
INStaD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie (ex INSAE)
OCDE	:	Organisation de Coopération de Développement Economique
PDC	:	Plan de Développement Communal
PONA-DEC	:	Politique Nationale en matière de Décentralisation et de Déconcentration
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
EN	:	Epargne Nette
RF	:	Recette de Fonctionnement
RGPH	:	Recensement Générale de la Population et de l'Habitat
SAD	:	Service des Affaires Domaniales
SCD	:	Service de la Coopération Décentralisée
STE	:	Service Technique et de l'Environnement
DRI	:	Dépenses Réelles d'Investissement
SRFU	:	Service du Registre Foncier Urbain
DSEF	:	Direction des Services Economiques et Financier
EFCL	:	Economie et Finance des collectivités locales
SFL	:	Service de la Fiscalité Locale
MCO	:	Moindres Carrés Ordinaires
RAI	:	Recette Auxiliaire des Impôts
RIF	:	Ratio d'Indépendance Financière

LISTES DES TABLEAUX, FIGURE ET GRAPHIQUES

1.2 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Signe attendu de chacune des variables du modèle 30
Tableau 2 : Tableau montrant l'évolution de la pression fiscale 34
Tableau 3 : Tableau montrant l'évolution du rif 35
Tableau 4 : tableau montrant l'évolution du ratio di/ci 35
Tableau 5: Statistique descriptive 39
Tableau 6 : Résultat du test de stationnarité 40
Tableau 7 : Résultat du test de cointégration 41
Tableau 8 : Résultat d'estimation des MCO 42
Tableau 9 : Résultat des tests économétriques effectues 43

LISTE DE FIGURE

Figure 1 : Cadre de présentation de la commune de Porto-Novo 6

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : l'évolution du ratio 34
Graphique 2 : Evolution de la capacité d'investissement par rapport aux dépenses d'investissement. 36
Graphique 3: Evolution de l'épargne nette et des recettes de fonctionnement 37
Graphique 4 : Evolution du ratio (EN/RFonct) 38

RESUME

La présente étude a pour but d'analyser la capacité de financement des collectivités notamment celle de la commune de Porto-Novo. A cet effet, nous avons utilisé à la fois des données issues de la base de données de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFiL) et les comptes administratifs de cette commune sur la période de 2003 à 2019. D'une part, le calcul du ratio d'indépendance financière nous a permis de montrer que l'épargne nette de la commune de Porto-Novo est relativement faible. D'autre part, l'usage d'un modèle économétrique inspiré des travaux de Cuong (2009) nous a permis aussi de conclure que l'épargne nette et les transferts influencent positivement et significativement les dépenses d'investissement de la commune de Porto-Novo.

Mots clé : décentralisation, commune, financement, collectivités locales, pression fiscale, investissement

ABSTRACT

This study aims to analyze the financing capacity of local authorities, in particular that of the municipality of Porto-Novo. For this purpose, we used both data from the database of the National Commission of Local Finances (CO-NAFiL) and the administrative accounts of this municipality for the period from 2003 to 2019. On the one hand, the calculation of the financial independence ratio allowed us to show that the net savings of the municipality of Porto-Novo is relatively low. On the other hand, the use of an econometric model inspired by the work of Cuong (2009) also allowed us to conclude that net savings and transfers positively and significantly influence the investment expenditure of the municipality of Porto-Novo.
Keywords : decentralization, municipality, financing, local authorities, fiscal pressure, investment

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE 4

SECTION 1 : Présentation de la Commune de Porto-Novo et observations de stage 5

Paragraphe 1 : Historique, Situation Economique, Mission et Structure Organisationnelle 5

SECTION 2 : DEROULEMENT DE STAGE 13

PARAGRAPHE 1 : Travaux effectués 13

Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude 17

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses 17

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche 19

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS 33

Section 1 : Analyse exploratoire des données 34

Section 2 : Les suggestions 44

CONCLUSION 47

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 48

TABLE DES MATIERES 56

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le vent de la Démocratie a soufflé un peu partout en Afrique vers les années 1990 à travers l'organisation des conférences nationales et d'institutions démocratiques de l'Etat sont alors installées : Présidence de la République, Assemblé National, Cour Constitutionnelle, Cour Suprême, Conseil Economique et Social, Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication, etc. Le processus de décentralisation relancé au Bénin, fait suite à la conférence des forces vives de la Nation de Février 1990 dont l'une des résolutions recommanda l'instauration d'un régime politique, fondé sur la démocratisation et la décentralisation du pouvoir d'Etat. La matérialisation sous une forme législative de cette aspiration fondamentale des délégués du peuple à cette importante rencontre de vérité et de renonciation national, s'est réalisée à travers la Loi N°90-32 du Décembre 1990. Cette disposition de la loi fondamentale préconise la décentralisation qui, par opposition à la centralisation, est « un système d'administration qui consacre le partage du pouvoir, des compétences, des responsabilités et des moyens entre l'Etat et les collectivités Territoriales ». Ce nouveau mode de gestion des collectivités par les élus locaux induit le développement des futures communes et par ricochet leur capacité à supporter leurs dépenses d'investissement sans recourir aux ressources externes. En effet, l'un des problèmes majeurs de nos communes qui est d'abord un problème national avant d'être local est sans doute celui de la capacité de financement. La majorité des collectivités locales béninoises sont confrontées à de réelles difficultés de mobilisation des ressources pour leur autonomie financière. Aussi, à l'heure où les élus locaux béninois critiquent le fonctionnement du FADeC et l'analyse du niveau de développement à la base, semble fonder l'intérêt d'une recherche sur la « capacité de financement des collectivités locales :cas de la commune de Porto-Novo ». En d'autres termes, une telle recherche peut s'avérer pertinente dans la mesure où elle permettrait de trouver des réponses mieux documentées aux interrogations suivantes : « Quelle est le niveau de l'épargne nette disponible pour les dépenses d'investissement de la commune de ¨Porto Novo » et « Quelle est l'influence de cette épargne nette sur les dépenses d'investissement de la commune ? »

L'étude étant basé sur « la capacité de financement des collectivités locales : cas de la commune de Porto-Novo » ; une préoccupation permanente et majeure pour améliorer la condition de gestion de la commune. Il s'agit de mesurer le niveau de l'épargne nette disponible pour les dépenses d'investissement de la commune de Porto-Novo d'une part et d'autre part, d'analyser l'influence de l'épargne nette sur les investissements de la commune d'autre part.

La présente étude sera structurée en trois chapitres ; le chapitre 1 présente le cadre de l'étude et le déroulement du stage, le chapitre 2 présente le cadre théorique et la méthodologie de l'étude et le denier chapitre qui présente l'analyse des résultats et vérifications des hypothèses.

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE

Ce chapitre a pour but de faire la présentation de la commune de Porto-Novo d'une part et du déroulement de stage d'autre part

SECTION 1 : Présentation de la Commune de Porto-Novo et observations de stage

Paragraphe 1 : Historique, Situation Economique, Mission et Structure Organisationnelle

1.1 Historique de la commune de Porto-Novo

Située au sud du Benin à 30km de Cotonou, la ville aux trois (3) noms ; Porto-Novo, Adjatché et Hogbonou est l'une des quatre villes à statut particulier que compte le Benin.

Avec une superficie de 52km² soit 0.005% du territoire national, cette commune est localisée entre 6°30 de latitude Nord et 3°30 de longitude Est et est limitée au Nord par la commune d'Akpo-Missérété, d'Avrankou et d'Adjarra ; au Sud par la commune de Semé-Kpoji ; à l'Est par la commune d'Adjarra et à l'Ouest par la commune d'Aguégués.

De par sa configuration géographique, Porto-Novo présente un climat de type subéquatorial caractérisé par quatre (4) saisons dont deux (2) saison sèches (mi-novembre à mi-mars et mi-juillet à mi-septembre) et deux (2) saisons de pluie (mi-mars à mi-juillet et mi-septembre à mi-novembre).Avec un relief très peu accidenté, le territoire de la ville de Porto-Novo se caractérise par son implantation sur le rebord sud du plateau de Sakété, en bordure de la lagune qui porte d'ailleurs son nom. Cette situation. Bien que lui offrant une proximité avec l'océan atlantique plus au sud (10km), l'enclave de la bande côtière économiquement dynamique.

La commune de Porto-Novo bénéficie d'une certaine proximité avec le Nigeria et sa capital économique Lagos pour lesquels, elle a représenté jusqu'au début des années 80, la principale entrée sur le sud béninois et partant sur la côte Ouest-africaine.

Abordant la configuration démographique de cette ville, il convient de souligner que Des années 60 à ce jour, la ville de Porto-Novo a connu un accroissement démographique très impressionnant. En effet, cette ville qui ne comptait que d'habitants au lendemain de l'indépendance en 1960, comptait en 2002 selon les données du troisième Recensement General de la Population et de l'Habitant (RGPH 3) 223552 habitants avec un taux d'accroissement annuel de 2,3%.

Sur la base de ce taux d'accroissement annule, la population Porto-Novo a été estimée en 2013 à environ 293688 habitants, avec une forte dominance féminine soit 52,54% de femmes. La densité de la population est de 2032,3 hbts km².

Dans son ensemble, la ville de Porto-Novo est peuplée par des hommes et des femmes de divers groupes socioculturels. On y distingue en autre les gouns, les fons, les yoruba, les Adja, les Toffin, les Mina, les Bariba, les Dendi, les Yom-Lokpa, les Otamari, les Peulhs ; c'est une ville cosmopolite.

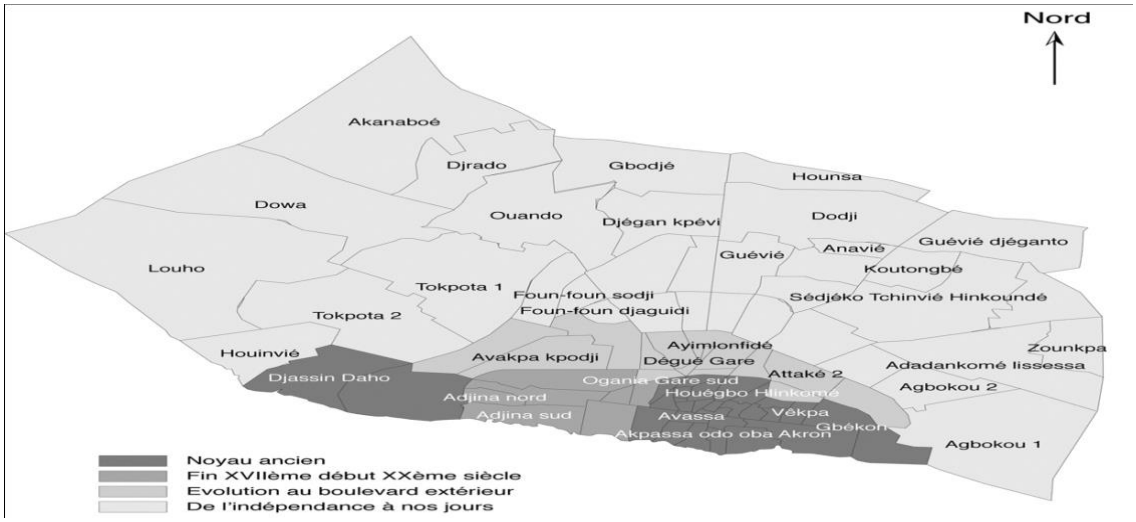


Figure 1 : Cadre de présentation de la commune de Porto-Novo

1-2 Situation économique

Les activités économiques exercées sont reparties en trois secteurs. On aura d'une part le secteur primaire et d'autre part les secteurs secondaires et tertiaires.

- ✓ **Secteur primaire**

Le secteur primaire comprend l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture et la chasse. Les activités de production végétale à Porto-Novo présentent de plus en plus les caractéristiques d'une agriculture de subsistance dominée par les produits vivriers (maïs, manioc, patate douce et les produits de jardinage). Il est important de noter la production du palmier à huile, culture vivrière mais aussi culture de rente. Il s'agit là d'une agriculture urbaine qui a besoin d'un accompagnement technique en vue de son développement.

En ce qui concerne l'élevage, il est assez répandu et concerne surtout les espèces animales telles que les bovins, les caprins, les porcins, les ovins, les escargots et les volailles. Généralement, l'élevage traditionnel constitue le mode d'épargne pour la plupart des pratiquants individuels.

Quant à la pêche, Porto-Novo dispose d'une zone de pêcherie le long de la lagune. Les techniques de pêche jadis traditionnelles, sont en modernisation et utilisent les filets, les mases les hameçons et les « acadja ». La pêche est pratiquée sur la lagune et le fleuve par les toffins offrant ainsi une densité de poissons à la population. La pisciculture semi-intensive en étangs sur nappe phréatique et développée par le centre Songhaï et le CeRPA Ouémé/Plateau.

Sur la lagune, la pose des enclos est encouragée par le service d'encadrement en vue de sensibiliser les pêcheurs pour la diversification de leurs activités. La chasse quant à elle, est très peu développée.

- ✓ **Secteur Secondaire et Tertiaire**.

Les activités formelles du secteur secondaire sont très peu perceptibles dans le tissu économique de la ville de Porto-Novo. On dénombre seulement deux (2) industries installées dans le quartier Gbokou. Il s'agit du centre National de Production de Matériels Scolaire (qui est une imprimerie nationale) et de l'industrie Béninoise de Corps Gras (IBCG) qui est une savonnerie. Ce sont surtout les PME ou PMI qui sont représentées. Ce secteur offre peu d'emplois à la population active.

Quant au secteur tertiaire, il regroupe le commerce ; le transport, l'artisanat, le tourisme et l'hôtellerie.

Le commerce dans la ville de Porto-Novo est dominé par l'informel en raison du voisinage avec le Nigeria. On constate aisément la vente des produits de tout genre sur des places publiques, le long des routes ou une modalité des vendeurs et vendeuses à travers la ville. Jusqu'à ce jour, l'administration municipale n'a pas encore réussi à opérer des transformations significatives de ce secteur dans le sens de la formalisation des activités et se contente des collectes de taxes et patentes foraines.

En outre, la commune de Porto-Novo compte onze (11) marchés dont deux (2) qui ont une grande envergure. Il s'agit du marché central de Porto-Novo et celui de Ouando. Le transport des biens et des personnes est assuré par taxi moto, les motos individuelles et les véhicules de tout genre pour le transport interurbain. Le taxi moto communément appelé « Zemidjan » est le transport urbain le plus répandu. Conformément aux dispositions de la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999, portant Organisation des Communes en République du Benin, la commune a la charge et le devoir d'entretenir des gares routières et des parkings à caractère local.

1-3. Mission de la Mairie de Porto-Novo

La mairie de Porto-Novo entant que collectivité territoriale décentralisée, se caractérise par ses missions de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel.

La Mairie de Porto-Novo à travers le conseil municipal et le maire est assignée des missions en matière :

- ❖ Du développement local, de l'aménagement de l'habitat et l'urbanisme ;
- ❖ Des infrastructures, de l'équipement et des transports ;
- ❖ De l'environnement, de l'hygiène et de la salubrité ;
- ❖ De l'alphabétisation des adultes ;
- ❖ De la santé, l'action sociale et culturelle ;
- ❖ De services marchands et d'investissement économique.

Outre que les compétences prévues par la loi organique des communes en République du Benin, les communes à statut particulier exercent les compétences spécifiques ci-après :

❖ Elle a en charge la construction, les réparations et l'équipement des établissements publics d'enseignement secondaire et des centres publics de formation de niveau communal.

❖ Elle élabore son plan de circulation urbaine, organise les transports urbains collectifs, installe et entretient les feux de signalisations.

❖ Elle a également à charge l'information de la population sur la vie de la cité. Les responsables de la sécurité soumettent au conseil communal le plan de sécurité publique et de lutte contre la délinquance et la criminalité.

❖ Elle a la charge de l'information de la population sur la vie de la cité, à cet effet, elle dispose des organes d'information écrite, crée et/ou favorise l'installation des stations de radiodiffusion sonore et de télévision locale.

1-4. Structure organisationnelle de la Mairie de Porto-Novo

L'un des principaux objectifs de la décentralisation est de rapprocher l'administration de l'administré afin de favoriser le développement. A cet effet la commune a le choix entre l'organigramme proposé par la mission des collectivités locales et l'adoption d'un organigramme propre compte tenu de sa spécificité.

L'Administration municipale de Porto-Novo s'est dotée d'une structure organisationnelle qui répond au mieux à ses aspirations de développement.

La description de cette structure permet de cerner les différents services de la Municipalité de Porto-Novo leurs attributions respectives de même que les relations qui existent entre eux.

1-4-1. Organisation de la municipalité.

La structure organisationnelle de l'administration de la commune de Porto-Novo est représentée par l'organigramme figurant en Annexe 1.

1-4-2. Attributions et fonctionnement

Aux termes des dispositions de l'article 3 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, «la commune est dotée de deux organes qui assurent son fonctionnement ». Il s'agit du conseil communal (organe délibérant) et du

Maire (organe exécutif). A ces deux importants organes s'ajoutent les services qui sont placés sous l'autorité du Secrétaire Général.

1-4-2-1. Le Conseil Communal ou Municipal

Il est composé de trente-trois (33) conseillers élus. Il est présidé par le maire assisté de trois (03) adjoints. Il est l'instance de prise de décisions des activités entrant dans le cadre de l'exercice des compétences de la commune.

Le Maire

Les attributions du maire sont définies par la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Benin, « le maire est le premier responsable de la commune. Il est chef de l'arrondissement communal ». A ce titre, il exerce diverses fonctions d'intérêt communal (l'élaboration et l'exécution du budget de la commune ; le recrutement et la gestion du personnel de la commune) et d'intérêt national (la publication des lois et règlements ; l'officier de l'état civil). Il est assisté dans sa mission par trois adjoints. En sa qualité de chef de l'Administration communale composée d'une administration interne et d'une administration externe, le Maire est assisté d'un Secrétaire Général qui coordonne les activités de tous services de la Mairie.

Les Services de la mairie

La mairie de Porto-Novo est organisée à deux (02) niveaux :

- Les Services Municipaux ;
- Les Services Infra Municipaux.

✓ **Les Services Municipaux**

Les services municipaux sont composés du cabinet du Maire, du Secrétariat Général et des Directions Techniques.

- **Le Cabinet du Maire**

Le maire est le premier responsable de la ville. Il est le chef de l'administration municipale, fonction qu'il exerce conformément aux dispositions de la loi. Sont directement rattachés au Maire, les postes ci-après : le Secrétariat Particulier, l'Inspection Générale, la Cellule de Communication, le Secrétariat de la Cellule de passation des marchés, le Directeur de Cabinet, le Chef de Protocole, le Porte-parole, les Conseillers Techniques, les Chargés de Missions.

- **Le secrétariat Général**

Le Secrétaire Général (SG) est le principal animateur des services administratifs municipaux dont il veille au bon fonctionnement. Sont placés sous l'autorité directe du SG, les directions techniques, le Secrétariat Général Adjoint (SGA), la Direction des Affaires Financières et Économiques. Dépendent aussi du SG, la Direction des Services à la Population (DSP), la Direction de la Prospective, du Développement et de la Coopération (DPDC), la Direction des Services Techniques (DST), le Service des Affaires Juridiques et du Contentieux (SAJC), le Service des Transmissions Radio (STR) le Service de la Documentation des Archives (SDA) et le Service des Ressources Humaines (SRH).

- **Les Directions Techniques**

Les directions techniques de la mairie de Porto-Novo sont au nombre de Cinq (05) à savoir la DSEF, la DST, la DECAS, la DCP et la DCN.

✓ **LA Direction des Affaires Financières et Economiques (DSEF)**

Elle a pour attribution de :

- Mettre en œuvre la politique de gestion financière de la commune ;
- Mettre en place une stratégie de mobilisation des ressources financières et de maitrise des dépenses ;
- Suivre les services publics marchands ;
- Sensibiliser les services à la bonne pratique budgétaire ;
- Élaborer en relation avec le receveur percepteur le plan de trésorerie de la ville ;
- Élaborer périodiquement les projets d'investissements afin d'établir un plan de financement ;
- Élaborer et exécuter le budget primitif …

Pour accomplir sa mission, la DSEF dispose d'un Secrétariat Administratif, d'un Service de Contrôle de Gestion, d'un Service du Budget et de la Comptabilité, d'un Service des Equipements Marchands.

- ✓ **La Direction des Services Techniques (DST)**

La DST a pour mission principale d'organiser et de coordonner les interventions techniques de la mairie sur le terrain. Elle a pour attributions :

- La préparation du programme annuel d'entretien des équipements publics ;
- La participation à l'élaboration du programme annuel d'investissement public ;
- L'application des plans et schémas d'urbanisme ou d'aménagement du territoire ;
- La gestion d'une régie financière ;
- La coordination des interventions sur le domaine public et sur les réseaux des équipements publics…

Pour accomplir sa mission, elle dispose d'un Secrétariat Administratif, d'un service de la voirie, des réseaux et de la Mobilité Urbaine, du service des Monuments, Places et Jardins Publics, d'un Service de la Propreté Urbaine et d'un Service des Affaires Domaniales.

- ✓ **La Direction de l'Etat-Civil et des Affaires Sociales (DECAS)**

La DECAS assure la conception, l'animation des projets et activités rendues à la population. Elle veille également à la mise en œuvre des différents services aux populations à l'exception des services techniques. Elle a essentiellement pour attribution de :

- Développer les services à la population ;
- Conseiller les élus sur l'ensemble des champs de sa compétence ;
- Organiser la mise en cohérence des projets et interventions ;
- Offrir directement des services aux populations dans le domaine de l'état civil et de la conciliation ;
- Participer à la gestion des conflits sociaux….

Les activités de la DECAS sont coordonnées par un directeur placé sous l'autorité du SG. Les activités de chaque service sont coordonnées par un chef service placé sous l'autorité du Directeur.

Pour accomplir sa mission, elle dispose d'un Secrétariat Administratif et de quatre services que sont : un Service de l'Etat Civil, un Service de l'Éducation de la Jeunesse des Sports et des

Loisirs, un Service des Affaires Sociales et Santé et un Service d'Appui aux Initiatives Communautaires et Développement Local.

- ✓ **La Direction de la Culture et du Patrimoine (DCP)**

La DCP a pour mission principale de contribuer à rehausser la qualité de vie des citoyens des arrondissements en leur offrant ou en facilitant la mise en œuvre d'une gamme de services et d'activités culturelles et du patrimoine. Elle a pour attribution :

- La création artistique professionnelle, sa production, sa diffusion et sa promotion dans la diversité de ses langues et de ses esthétiques ;
- L'expression créative et de la pratique des arts en amateur ;
- La rencontre des différentes formes artistiques et de leurs publics, de la démocratisation de la culture ;
- La valorisation du droit pour tous à la culture et aux savoirs….

La DCP comprend un Secrétariat Administratif et deux (02) services à savoir : le Service de la Culture et celui du Patrimoine.

- ✓ **La Direction de la Communication et du Numérique (DCN)**

La DCN s'appuie sur les structures techniques, les entités déconcentrées de la mairie, les structures de la préfecture et les structures des autres ministères. Dans le cadre de l'exécution de sa mission, la Direction de la Communication et du Numérique est chargée de :

- Assurer la visibilité de l'image de la ville, des performances en termes de résultats/impacts et crédibilité de la mairie ;
- Mettre en œuvre les actions de la collectivité en matière de communication ;
- Informer sur la vie de la mairie ;
- Faire comprendre et valoriser les missions de la mairie ;
- Développer et piloter la politique de la relation avec les administrés, la communication digitale (site internet, développement de mini-site, plateforme de relation citoyenne, applis, etc.…), rédaction de document interne et externe….

La Direction de la Communication et du Numérique comprend un Secrétariat Administratif et cinq (05) Services à savoir : un Service de Communication, un Service Informatique, un Service des Relations avec les Usagers, un Service de Préarchivage et de gestion des Savoirs, un Service Web.

- **Les Services Infra-Municipaux**

Les services infra-municipaux regroupent les services décentralisés crées au niveau de chaque arrondissement. L'organigramme de la mairie est de type hiérarchique-fonctionnel. Ce dernier est conforme à ce qu'on observe au sein de cette institution.

Ce service est composé du poste de Secrétaire Administration (SA), de la Division de l'Etat-Civil (DEC), de la Division des Affaires Sociales, Culturelles et Sportives (DASCS) et de la Division de la Voirie et de l'Assainissement (DVA). Les activités des services municipaux d'arrondissement sont coordonnées par le chef d'arrondissement.

SECTION 2 : DEROULEMENT DE STAGE

Cette section mettra en évidence les activités menées et les difficultés rencontrées lors du stage.

PARAGRAPHE 1 : Travaux effectués

Le stage académique est une période pendant laquelle l'apprenant met en pratique dans une structure, les théories qui lui sont donnée en cours par ses enseignants. C'est dans ce cadre que la Mairie de Porto-Novo a été identifiée pour abriter ce stage. Il est à noter que nous avons démarré notre stage à la Mairie de Porto-Novo le 02 Août 2021.

Le stage s'est déroulé à la Direction des Services Economiques et Financiers (DSEF). Pendant son déroulement ; il nous a été permis de parcourir certains autres services de la mairie et d'effectuer différentes tâches en vue de nous imprégner des réalités de la mairie. C'est ainsi que nous avons parcouru le Service Equipement Marchand (SEM), le Service du contrôle Gestion (SCG), et le Service Fiscalité Locale.

- **Service Equipment Marchand**

Ce service se charge de :

- Organiser et suivre les services publics marchands de la Commune ;
- Définir les stratégies de mobilisation des recettes non fiscales ;
- Participer à l'élaboration du plan de développement économique de la Commune ;
- Mettre en exécution les tarifs validés en Conseil Municipal ;
- Assurer les relations avec les prestataires (marchés, gares, parkings, régies publicitaires etc.)

- Veiller au respect de la règlementation financière en matière de pose et de l'exploitation de panneaux publicitaires ;
- Contrôler toutes les activités non concédées (parking non concédés, gares non concédés, embarcadères non concédés, etc.) ;
- Suivre les activités concédées ;
- Identifier et gérer les lieux de stationnement en liaison avec la Direction des Services Techniques de la ville ;
- Participer à l'élaboration du schéma directeur d'implantation et d'exploitation des gares et parkings ;
- Participer à la réalisation des études préalables à la création des marchés ;
- Assurer l'hygiène et la salubrité des marchés avec l'appui de la Direction des Services Techniques ;
- Mettre à jour le répertoire des occupants des domaines publics taxables ;
- Exécuter dans le cadre du service, toutes autres instructions émanant du Directeur.

- **Service Contrôle et Gestion**

Ce service se charge de :

✓ Classer les courriers ;

✓ Saisir des documents ;

✓ Classer des factures par rubriques et natures sous forme des dettes de la mairie ;

✓ Photocopier les documents à nous confier à cet effet ;

✓ Vérifier les factures de la SBEE et de la SONEB ;

✓ Enregistrer les bons de sortie et entrer des fournitures de bureau ;

✓ Enregistrer les mandats dans le cahier de suivi et dans le registre des mandats ;

✓ Enregistrer les dépenses dans le Grand livre des engagements de dépenses ; Vérifier et corriger certains documents financiers.

- **Service de la Fiscalité Locale**

Ce service se charge de :

- Assurer l'approvisionnement des valeurs inactives ;
- Assurer le placement des valeurs inactives auprès des sous régisseurs ;
- Assurer le suivi des recouvrements ;
- Coordonner les activités du guichet unique et des régisseurs auxiliaires ;

- Assurer la mise en exécution du calendrier fiscal ;
- Analyser chaque année les bases d'imposition par quartier et nature d'impôt ;
- Élaborer les scénarii d'évolution de la fiscalité de concert avec le Service de l'Adressage et du Registre Foncier Urbain ;
- Élaborer et suivre le protocole d'accord entre la Mairie et la Direction Départementale des Impôts ;
- Élaborer le planning annuel de sensibilisation de la population ;
- Organiser les réunions de concertation avec la Direction Départementale des Impôts ;
- Élaborer et suivre les protocoles d'accord et les contrats de mise en concession avec d'autres structures ;
- Élaborer et mettre à jour la base de données des PME de la ville ;
- Assurer de façon hebdomadaire le rapprochement des opérations de recettes entre le Régisseur des Recettes et le Trésorier Municipal ;
- Exécuter dans le cadre du Service, toutes autres instructions émanant du Directeur.

Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées

La période de stage permet à l'apprenant de mettre en valeur les connaissances théoriques acquises en cours en les mettant en pratique dans la structure d'accueil et également de connaître les procédures administratives. Mais cela ne serait palpable que si les différents acteurs de la structure ont cette détermination de mettre l'apprenant à l'œuvre. Ainsi, les difficultés auxquelles nous nous sommes confrontés pendant notre stage à la Mairie de Porto-Novo particulièrement au niveau du SFL de la DSEF se résument en ces points :

- ✓ L'inexistence d'un réseau internet ou d'un wifi.
- ✓ Le manque de disponibilité de certains agents pour satisfaire notre préoccupation ;
- ✓ La réserve de certains agents face aux questions posées ;
- ✓ L'inaccessibilité à certains documents jugés confidentiels ;
- ✓ L'absence de précision sur certains documents appropriés pour les informations relatives à notre formation
- ✓ Manque d'archive des registres d'enregistrement et des courriers

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Ce chapitre présente dans une première section la problématique, les objectifs, les hypothèses. Dans la seconde section, il est question de présenter la revue de littérature et la méthodologie de l'étude.

Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses

Nous présentons dans le premier paragraphe de cette section la problématique et dans le second paragraphe les objectifs et les hypothèses de recherche.

Paragraphe 1 : Problématique de recherche

Le vent de la Démocratie a soufflé un peu partout en Afrique vers les années 1990 à travers l'organisation des conférences nationales et d'élections démocratiques destinées à conférer plus de légitimer aux élus. Diverses institutions démocratiques de l'Etat sont alors installées : Présidence de la République, Assemblé National, Cour Constitutionnelle, Cour Suprême, Conseil Economique et Social, Haute Autorité de l'audiovisuel et de la Communication, etc. Le processus de décentralisation relancé au Bénin, fait suite à la conférence des forces vives de la Nation de Février 1990 dont l'une des résolutions recommanda l'instauration d'un régime politique, fondé sur la démocratisation et la décentralisation du pouvoir d'Etat. La matérialisation sous une forme législative de cette aspiration fondamentale des délégués du peuple à cette importante rencontre de vérité et de renonciation nationale, s'est réalisée à travers la Loi N °90-32 du 11 Décembre 1990.

Cette disposition de la loi fondamentale préconise la décentralisation qui, par opposition à la centralisation, est « un système d'administration qui consacre le partage du pouvoir, des compétences, des responsabilités et des moyens entre l'Etat et les collectivités Territoriales ». En effet, l'un des problèmes majeurs de nos pays qui est d'abord un problème national avant d'être local est sans aucun doute celui de la capacité de financement. La majorité des collectivités locales béninoises est confrontée à de réelles difficultés de mobilisation des ressources pour leur autonomie financière.

La question liée au financement du développement a fait objet de débat aussi bien sur le plan théorique qu'empirique. Ainsi, sur le plan théorique : La capacité de financement des entreprises est la somme du résultat courant et des dotations aux amortissements et prévisions. En gestion publique ; cette notion est voisine à celle de l'épargne brute. Selon klopfer (2010), l'épargne brute est l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses réelles de fonctionnement constituent le total des dépenses de

fonctionnement après déduction des opérations d'ordre (prestations internes, dotations aux amortissements et prévisions, déficit de fonctionnement reporté) et les recettes réelles de fonctionnement sont le total des recettes de fonctionnement après déduction des opérations d'ordre (prestations internes, excédent reporté, travaux de régie).

Dans une vision prospective, klopfer (2017) retient que l'épargne brute est un régulateur entre le fonctionnement et l'investissement. En effet, l'épargne brute constitue le témoin de l'aisance de la section de fonctionnement ; la capacité à s'endetter ; la capacité à investir dans une très large proportion. L'autonomie financière des collectivités locales bien que reconnue par les textes sur la décentralisation pose selon Léroy (2017) la question du pouvoir fiscal des collectivités locales d'une part, celle de l'incidence des dotations de l'Etat et des compensations des transferts de compétences d'autre part. Tandis que Portal (2017) est celle des réformes visant à encadrer l'évolution des budgets locaux, soit par les recettes (restriction de l'autonomie fiscale et baisse des dotations), soit par les dépenses (suppression des clauses générales de compétences, normes indicatives).

Sur le plan empirique, plusieurs auteurs ont réfléchir par rapports à cette problématique. Nous avons les auteurs comme : (Gilbert, Guengant et Tanara, 2019 ; Madus, Paty et Rocaboy, 2015, Guengant, 1999).

Le processus de la décentralisation a été enclenché avec l'organisation des élections municipales en Décembre 2002. Ce nouveau mode de gestion des collectivités par les élus locaux induit le développement des futures communes ou leur capacité à supporter au moins leurs charges de fonctionnement. Aussi, à l'heure où les élus locaux béninois critiquent le fonctionnement du FADEC, l'analyse du niveau du développement à la base, semble fonder l'intérêt d'une recherche sur la capacité de financement de la commune de Porto-Novo. De ce qui précède, il apparaît donc que la maîtrise des finances publiques locales est une composante essentielle de l'autonomie financière accordée par le pouvoir central aux collectivités locales. Les élus locaux doivent faire asseoir dans leur localité une bonne politique fiscale basée sur la maîtrise des difficultés de la fiscalité locale et la recherche de solutions réalistes. Ainsi, le thème de recherche intitulé **« *La capacité de financement des collectivités locales : cas de la Commune de Porto-Novo* »** nous permettra d'analyser l'efficacité des recettes propres dans le budget de la Commune de Porto-Novo.

Les questions auxquelles nous tentons de répondre tout au long de notre étude sont les suivantes : « Quel est le niveau de l'épargne nette disponible pour les dépenses d'investissements

-de la commune ? » et « quelle est l'influence de l'épargne nette sur les dépenses d'investissement de ladite commune ? »

II-Intérêt de l'étude

Cette étude permet l'amélioration de la gouvernance locale dans la commune de Porto Novo tout en quantifiant l'effort consenti par la collectivité dans l'exercice de ses différentes activités. Elle nous permettra également de mettre en pratique nos connaissances théoriques acquises à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de recherche

1. **Objectifs de recherche**

Ainsi, l'objectif général de cette étude est d'analyser la capacité de financement de la commune de Porto-Novo. De façon spécifique, il s'agit de :

- Mesurer le niveau de l'épargne nette par rapport aux dépenses d'investissement,
- Analyser l'influence de l'épargne nette sur les dépenses d'investissement local.

2- Hypothèses de recherche

Pour atteindre les objectifs de cette étude, les hypothèses suivantes, faisant l'objet de vérification ont été formulées :

H1 : L'épargne nette contribue faiblement aux dépenses d'investissements de la commune ;

H2 : L'épargne nette influence positivement et significativement les dépenses d'investissement local.

Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche

Le premier paragraphe de cette section présente la revue de littérature et le deuxième, la méthodologie de recherche de l'étude.

Paragraphe 1 : Revue de la littérature

La littérature sur la capacité de financement a connu d'importantes réflexions par les économistes, fiscalistes et les chercheurs des pays développés et des pays en voie de développement aussi bien sur le plan théorique que pratique. La revue de littérature est basée sur la clarification des concepts de l'étude et sur la revue théorique et empirique de l'étude.

1. Clarification des concepts

1.1. Décentralisation

La décentralisation est l'une des innovations majeures que connaissent les pays africains depuis les indépendances (Bird et Vaillancourt, 1997). Plusieurs pays comme le Bénin se sont engagés dans le processus de décentralisation qui vise à donner aux collectivités locales plus d'autonomie financière. D'après Oates (1993), cette autonomie financière est une voie à privilégier pour le développement local. Si dans une acception minimale la décentralisation désigne un transfert de compétences de l'Etat à des collectivités territoriales décentralisées dont les organes dirigeants sont élus, elle s'accompagne aussi du transfert de différentes ressources censées leur permettre de faire face à l'augmentation des dépenses qu'implique l'exercice de ces compétences.

1.2. Collectivités locales

Elle est une communauté d'habitants partageant le même territoire géographiquement et administrativement délimité, dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, disposant d'instances délibérantes (ou exceptionnellement consultatives). Et exécutives élus, ainsi que de ses propres services et moyens administratifs, pour l'exercice des compétences qui lui sont reconnues par la loi. Conformément aux dispositions de la loi 97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin en son article 82 « La commune dispose de compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'Etat. Elle concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. »

1.3. Ressources externes des communes

Ce sont des ressources dont l'origine est extérieure de la commune, elles sont constituées des subventions, des dotations de l'Etat, des ressources de la péréquation et emprunts.

Les ressources extérieures permettent aux collectivités de financer les missions qui leur sont confiées par la loi et de réaliser des investissements dans l'intérêt local. A partir de 2007 l'Etat béninois a créé le fonds FADeC qui est constitué de l'ensemble des ressources externes. Le FADeC est un mécanisme national de financement des communes. Il est destiné au transfert de ressources au profit de celles- ci. La mise en œuvre du FADeC se traduit par l'inscription dans le

budget général de l'Etat, d'une ou de plusieurs ligne(s) de crédits destinée(s) à financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des communes. Ces crédits sont couverts par les ressources nationales et par les ressources extérieures en provenance des partenaires techniques et financiers.

D'après les travaux de Husson (2013), les ressources qui alimentent les fonds d'appui aux collectivités territoriales proviennent soit des ressources transférées du budget national de l'Etat sur ses ressources propres ou sur rétrocession de financements apportés par les partenaires financiers dans le cadre de conventions de financement. Toute ressource mise à disposition du Fonds fait l'objet d'une convention précisant son affectation territoriale (territoire national, région, collectivités particulière) ou son affectation sectorielle ou son absence d'affectation préalable.

1.4. Investissement local

L'investissement local désigne les dépenses d'investissement des communes. Selon les dispositions de la loi 98-007 du 15 Janvier régime financier des communes en République du Bénin en son article 22 : « Les dépenses d'investissement comprennent :

- Les dépenses d'équipement et d'immobilisation ;
- Les remboursements d'avances et d'emprunts ;
- Les prêts, avances et créances à long et moyen termes ;
- Les titres et valeurs. »

Pour Allode (2012), au niveau des collectivités locales l'investissement local est la composante principale du développement local qui est le défi majeur de la décentralisation. Il apparaît donc parmi les composantes de la dépense des administrations locales de la commune spécialement opportune d'autant plus que les besoins en la matière sont importants et il contribue fortement à la croissance du produit intérieur brut (PIB). C'est donc le moteur du développement local, défi majeur de la décentralisation.

Selon Grimaud et Villemagne (2017) qui s'est basé sur les travaux de l'institut National de la statistique et des Etudes Economiques (INSEE), « l'investissement local représente près de 60% de l'investissement public total sur une période allant de 2008 à 2014 ». Cela démontre que pour réaliser et pérenniser le développement, l'investissement au niveau local importe beaucoup car gage d'un développement à la base. Ils ajoutent que pour étudier l'investissement local il faut

considérer deux faces de la même médaille : les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement. Concernant les dépenses d'investissement ils affirment que l'investissement local n'est pas linéaire dans le temps. Son rythme est propre à chaque commune et fonction à la fois des équipes municipales qui se succèdent et des moyens dont elles disposent. On observe toutefois des régularités que l'on appelle « cycle électoral ». Cette théorie issue des travaux d'économistes américains pose ainsi que les dépenses d'investissement progressent durant le mandat avant de diminuer l'année des élections ou celle d'avant, période durant laquelle les nouveaux projets mûrissent avant d'être mise en œuvre durant le reste du mandat. Par rapport aux recettes d'investissement il montre qu'elles sont finalement peu nombreuses. « Outre le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, supra (l'autofinancement), on distinguera les ressources propres de la collectivité et l'emprunt ». Il s'agit des cessions d'actifs, des subventions d'investissement, du fonds de compensation de la TVA, du bouclage par l'emprunt.

1.5 . L'autonomie financière

L'autonomie financière est d'abord au centre de la décentralisation dont elle permet la réalisation. « La centralisation et la décentralisation ne constituent pas des catégories mais plutôt les pôles extrêmes d'une seule et même catégorie : la semi-décentralisation » écrivait Charles Roig en synthétisant la pensée de Charles Eisenmann (2010). La décentralisation est ainsi placée dans un cadre bipolaire que l'on retrouve dans la pensée de Pierre Lalumière (2008) suivant lequel « l'autonomie financière reste une notion mal définie. En fait, elle s'est toujours déterminée négativement, elle n'est ni la reconnaissance d'une indépendance financière sans aucun contrôle, ni l'assimilation pure et simple au régime financier des administrations de l'Etat ». Il importe ainsi de voir que dans la pensée de Charles Eisenmann (2010) comme dans celle de Pierre Lalumière (2008), la décentralisation et l'autonomie financière sont conceptualisées dans un cadre bipolaire impliquant non une discontinuité entre les notions de centralisation et de décentralisation et celles d'hétéronomie et d'autonomie financière, mais plutôt un continuum se situant entre deux pôles extrêmes. L'autonomie financière ne signifie pas l'indépendance financière mais elle pourrait à l'extrême être, théoriquement du moins, conçue ainsi. L'indépendance financière aboutirait en ce cas à reconnaître que les collectivités territoriales sont des collectivités souveraines, ce qui n'est guère compatible avec la théorie de l'Etat unitaire, mais pourrait se concevoir dans le cadre du fédéralisme reconnaissant aux Etats fédérés une souveraineté interne s'exprimant juridiquement par l'existence d'une constitution formelle.

L'autonomie financière des collectivités territoriales pose une autre difficulté qui amène à s'interroger sur la question de savoir s'il peut exister des collectivités territoriales sans financement externe. De même que Paul Amselek (2012) s'est interrogé sur la possibilité qu'un Etat existe sans finances, il est loisible de recherche si des collectivités territoriales sans finances sont théoriquement envisageables. La réponse sera à peu près identique à celle donnée par Paul Amselek (2012) au sujet de l'Etat car de telles collectivités dépendant exclusivement de l'Etat n'auraient pratiquement aucune utilité. Par conséquent il paraît impossible d'envisager des collectivités territoriales au sens propre, c'est-à dire, dans la conception française, gérées par des conseils élus, sans aucune compétence financière. De telles collectivités ne seraient en réalité que de simples démembrements de l'Etat, des circonscriptions administratives, de même qu'un Etat sans finances, dans lequel toutes les opérations financières relèveraient des collectivités territoriales, n'aurait aucune utilité. Ces réflexions aboutissent à conclure que les deux pôles de « l'échelle » de l'autonomie financière locale ne sont en réalité que de pures fictions théoriques qui ne se sont guère réalisées qu'à l'occasion d'évènements historiques exceptionnels. L'autonomie financière existe en effet dès qu'existent des compétences attribuées à des collectivités locales librement administrées par des conseils élus. La plupart des débats portant sur ce concept portent en réalité non sur le concept lui-même mais sur son effectivité et sur le degré d'autonomie financière supposé ou acquis dont disposent ou doivent idéalement disposer les collectivités locales.

2. La littérature

2.1. Revue Théorique et empirique

Après plusieurs années de gestion centralisée, l'Etat béninois a décidé de décentraliser l'administration du territoire et partant les affaires locales. La constitution béninoise du 11 Décembre 1990 l'exprime bien lorsqu'elle affirme en son article 150 que « les collectivités territoriales s'administrent librement conformément à la loi ». Le processus de la décentralisation et de la déconcentration au Bénin qui a débuté en 2003 connaît des avancées appréciables. La dynamique de peuplement observée avec un taux national d'accroissement d'environ $+2{,}7\%$ par an (INSAE, 2018) implique l'importance des mesures stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des populations. Or, l'accès au financement est un enjeu majeur pour les communes. La capacité de financement des communes, la plupart des com-

munes ont une très faible capacité d'investissement sur les ressources propres. Il faut malheureusement observer que certaines communes, peu nombreuses certes, sont dotées de ressources économiques exploitables très faibles. C'est d'ailleurs, ce qu'écrit. Djankaki (2017), « certaines communes sont si pauvres que les impôts et taxes ne produiront que des revenus très médiocres…. L'autonomie juridique à travers la décentralisation sans l'autonomie financière n'est qu'un leurre.

Quoi qu'il en soit, il importe que les communes prennent la mesure de l'enjeu, et œuvrent à valoriser leurs richesses locales, puisque, tel que souligné dans la Ponadec (2009, p-56), ¨ la résolution des questions de développement économique est la seule voie pour permettre aux collectivités locales de générer des ressources propres qui leur assurent une certaine indépendance et leur permettent de s'engager dans un processus de développement autonome ¨.

Selon un rapport de la SNV(200) sur la capacité de financement des communes, la plupart des communes ont une très faible capacité d'investissement sur les ressources propres. La plus grande source d'investissement des communes sont les transferts financiers de l'Etat et les programmes des bailleurs de fonds. Malheureusement, ces transferts sont très faibles par rapport aux besoins réels de financement du développement des communes. De même, lesdits transferts de l'Etat accusent beaucoup de retard.

Conscient du fait que le développement local ne serait qu'un vain mot sans une autonomie financière, Lemieux (2001) estime que l'autonomie financière de la collectivité locale est de favoriser le développement à la base à travers l'investissement local. Plusieurs auteurs (Besson, 2002 ; Tsobzé et al, 2007) convergent sur l'idée que l'investissement des collectivités locales prend une ampleur considérable avec le processus de la décentralisation. De ce fait, la décentralisation donne lieu à la mise en place par les collectivités locales, d'un assortiment de biens collectifs, en vue de satisfaire les préférences des résidents (Tiebout, 1956).

Plus de 50% des ressources financières des collectivités locales africaines proviennent des financements apportés par les partenaires extérieurs (Weinsou, 2006). La décentralisation fiscale en Afrique apparait donc comme l'une des problématiques majeures du développement local (Hilhorst et Baltissen, 2005). La mobilisation des ressources financières locales est alors devenue un véritable challenge pour l'ensemble des collectivités territoriales décentralisées en quête permanente d'une autonomie financière permettant de réaliser des investissements catalyseurs du développement à la base. La mobilisation et la gestion efficaces des ressources financières reviennent premièrement à disposer des moyens financiers nécessaires pour réaliser les investissements

locaux ; et deuxièmement à gérer efficacement lesdites ressources pour gagner la confiance de la population pour qu'elle contribue davantage au financement du développement local (Keita et al. 2008). La première ressource d'investissement dont devrait disposer la commune est la part de ses recettes de fonctionnement qu'elle réserve au financement des investissements. Cette part qui est appelée prélèvement témoigne de l'effort d'autofinancement des investissements par la collectivité. L'opération est normalement enregistrée en comptabilisant une dépense de fonctionnement qui permet d'envoyer une partie des recettes de fonctionnement en section d'investissement, au niveau du compte 118 « excédent de fonctionnement capitalisé ». Mais la nomenclature budgétaire des communes en vigueur depuis 2005 ne fixe pas clairement un numéro de compte qui enregistre la dépense de fonctionnement. La ligne codic (code identification) « 023 » permet de constater la dépense en fonctionnement et celle « 021 » permet de recevoir la recette en investissement.

L'investissement local constitue un enjeu majeur de la décentralisation. L'un des objectifs majeurs de cette dernière est de favoriser le développement à la base à travers ce type d'investissement (Lemieux, 2001). Plusieurs auteurs établissent un lien entre la décentralisation et l'offre accrue de biens publics. La décentralisation favorise une meilleure offre de biens publics et un meilleur ajustement entre politiques et besoins locaux (Bird et Rodriguez, 1999 ; Faguet, 2004 ; Galiani, Gertler et Schargrodsky, 2008 et Robalino, Picazo et Voetberg, 2001). Les décideurs locaux ayant par hypothèse, une meilleure connaissance des préférences locales, la décentralisation est supposée améliorer le niveau et la qualité des services publics (Alderman, 2002 ; Bardhan et Mookherjee, 2005 et Ravallion, 2004).

La forte augmentation des investissements locaux dans certains pays au cours de la dernière décennie révèle l'importance du secteur public local dans l'approvisionnement en équipements publics (Binet et al., 2016). L'investissement public local dans la production de biens et services collectifs s'inscrit dans un cadre théorique général du fédéralisme fiscal. Selon ce dernier, chaque local fournit aux agents résidents sur son territoire des biens et services collectifs en contrepartie d'une part de la charge fiscale à laquelle ils sont soumis. Cela amène chaque agent à révéler ses préférences pour l'une des communautés selon la combinaison bénéfice/coût (Tiebout, 1956). L'analyse des investissements auxquels les collectivités locales sont confrontées dans ce domaine s'inscrit dans un ensemble plus large d'études sur le choix des dépenses publiques locales.

Toubala (2004) quant à lui, affirme que « les finances locales garantes de l'autonomie financière des collectivités locales apparaissent aussi comme la condition sine qua none de réussite de la décentralisation ». Cela voudra dire que la prospérité à la base sera une réalité si la commune arrive à mobiliser les ressources nécessaires pour couvrir ses charges. Dans ce sens, le moyen adéquat est le paiement des impôts et taxes par les contribuables. Dans le présent mémoire, il s'agira de mettre l'accent sur le niveau de mobilisation des ressources propres de la commune de Porto-N ovo témoignant sa compétence d'autonomie Financière.

Chatrie (2009) montre que les recettes qui alimentent les investissements des collectivités locales malgré une certaine progression des recettes propres à l'échelle de l'ensemble des pays européens proviennent majoritairement de l'Etat ou des Etas fédérés.

Selon (Dafflon et Parritaz, 2003) on parle de ressources propres lorsqu'une collectivité est en mesure d'obtenir par ses propres moyens les ressources financières dont elle a besoin sans, recourir à ou dépendre d'autres collectivités, situées à un niveau supérieur ou à un niveau de gouvernement

Selon Degron (2015) les ressources d'investissement des communes ne se limitent pas seulement à l'épargne brute mais elles proviennent aussi des dotations et subventions de l'Etat.

Le niveau de la capacité d'autofinancement dépend d'un certain nombre de facteurs.la pression fiscale en est un. La pression fiscale est selon Klopfer, ol (2010), le rapport entre le produit des contributions directes et le potentiel fiscal de la commune ont montré qu'il existe une interaction fiscale stratégique entre les collectivités territoriales. Par ailleurs, Raffinot (2018) estime qu'en Afrique Subsaharienne, la pression fiscale dépend pour une part non négligeable de système d'incitation des agents chargés du recouvrement des impôts et taxes. En somme, quoi qu'en soit le facteur d'impact de la pression fiscale, elle vise à améliorer les recettes propres des collectivités territoriales et devrait leur permettre d'améliorer la qualité de leurs prestations. D'après l'Institut Royal des tropiques : « Pour assurer le fonctionnement de la collectivité et exécuter le Plan de Développement Communal, les communes doivent mobiliser des ressources financières locales. Ces ressources financières sont le premier instrument de la politique de développement local qui constitue la finalité de la décentralisation. Une commune qui n'arrive pas à mobiliser suffisamment de ressources financières cesse de fonctionner et ne peut plus investir dans le développement ». Or, en l'état actuel, le niveau de réalisation des budgets communaux est très bas, ce qui est préjudiciable pour leur développement. C'est la raison pour laquelle le Pact-Malli (2008) affirme que la mauvaise situation financière est aujourd'hui le problème principal des communes.

La forme et le système d'allocation des transferts soulèvent toutefois de nombreuses questions (Boadway et Shah, 2007, Martinez-Vazquez et Searle, 2007). Pour Smart (2007) et Egger, Koethenbuerger et Smart (2010) notamment, les transferts du centre réduiraient les incitations des collectivités locales à la mobilisation de leurs propres ressources et conduiraient à une certaine indiscipline budgétaire des juridictions locales. Ainsi au-delà des capacités fiscales et des besoins locaux, les formules d'allocation des transferts devraient considérer les efforts budgétaires fournis par les gouvernements locaux.

Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche

3. Travaux de recherche documentaire

2.1 Méthodologie

Pour atteindre les objectifs fixés et vérifier les hypothèses formulées, nous avons adopté une stratégie qui se présente comme suit :

2.1.1. Méthodes et techniques de recherche

Plusieurs méthodes et techniques d'investigation ont été utilisées. Au nombre de celles-ci, nous avons la recherche documentaire et les entretiens directs.

2.1.2. Méthodes de traitement des données

- Pour aboutir aux résultats de l'analyse de la capacité de financement de la commune de Porto Novo, nous avons opté pour le calcul des ratios d'une part et de l'analyse économétrique d'autre part.

2.1.2.1 Méthodes d'analyse des données

Dans la perspective d'une bonne étude, on a opté pour une démarche méthodologique à la fois statistique et économétrique. L'analyse de la capacité de financement de la commune a été faite grâce au calcul des ratios et à l'estimation par la méthode des moindres carrées ordinaires. Ces méthodes permettront non seulement de prendre en compte cet effet, mais aussi de le quantifier.

2.1.2.2 Outils d'analyse

Dans le cadre de cette étude, l'estimation du modèle à utiliser se fera à partir de STATA 14 avant interprétation des résultats au seuil de 5%. Ainsi, pour bien réussir les tests économétriques nous retenons une période allant de 2003 à 2019.

En ce qui concerne le calcul des ratios, nous allons effectuer les analyses à l'aide du tableur Excel.

Le but de cet exercice à la fois délicat et intellectuellement passionnant de réflexion théorique sur l'articulation entre les recettes fiscales et les dépenses d'investissement est de fournir une indication suffisamment élaborée sur le sujet, les objectifs et enjeux ainsi que la façon dont il serait conduit.

3. Conditions de validation des hypothèses

Cette vérification sera faite hypothèse par hypothèse.

3.1 Condition de validation de l'hypothèse 1

L'objectif spécifique est de mesurer le niveau de l'épargne nette disponible pour les dépenses d'investissements. Le ratio rapporte l'épargne nette de la commune à ses recettes de fonctionnement. Il mesure la part des recettes de fonctionnement qui reste disponible pour l'investissement, après règlement des charges de fonctionnement et remboursement d'éventuels emprunts.

Ainsi le Ratio matérialisé par la formule suivante et qui sera calculé à partir des données secondaires issues de l'étude nous permettra d'analyser la capacité de financement de la commune de Porto Novo.

Ce Ratio se présente comme suit :

$$\mathbf{RIF} = \frac{EN}{RFonct}$$

Prise de décision :

Si RIF $> 0,5$ alors l'épargne nette contribue fortement aux dépenses d'investissement.

Si **RIF** $< 0,5$ **,** alors l'épargne nette contribue faiblement aux dépenses d'investissement.

RIF : Ratio d'Indépendance Financière

EN : Epargne Nette

RFonct : Recettes de Fonctionnement.

3.2 Condition de validation de l'hypothèse 2

Pour vérifier la deuxième hypothèse selon laquelle, il faut analyser l'influence de l'épargne nette sur les dépenses d'investissements.Dans le cadre de notre étude, en raison de l'objectif

visé par la décentralisation qui est de favoriser le développement local à travers l'investissement local (Lemieux, 2001), nous mesurons le développement local par les dépenses d'investissement local.

3.2.1 Analyse l'influence de l'épargne nette sur les dépenses d'investissement local

3.2.1.1 Stratégie empirique d'estimation

L'objectif de cette étude est d'analyser l'influence de l'épargne nette sur le développement local. Or, pour Lemieux (2001), l'objectif de la décentralisation est de favoriser le développement local à travers l'investissement. Ainsi, dans le cadre de notre étude, le développement local est mesuré par les dépenses d'investissement local. Il est donc opportun d'expliquer les dépenses d'investissement local par les recettes fiscales, les recettes non fiscales et d'autres variables de contrôle.

Pour y parvenir, la méthodologie adoptée est inspirée du modèle théorique de Cuong (2009), cité par Patrick Geoffroy (2019) dans sa revue scientifique intitulé : Décentralisation fiscale et croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales au Cameroun : « Cas de la ville de Douala ». Il utilise un modèle linéaire pour montrer l'effet des recettes fiscales sur les dépenses publiques des collectivités territoriales décentralisées.

Le modèle de Cuong peut s'écrire sous la forme ci-dessous :

$\boldsymbol{DI_{it} = \beta_0 + \beta_j X_{it} + \varepsilon_{it}}$ Où

DI_{it} Représente les dépenses d'investissement local réalisé par la commune à la date t et X_t la valeur de la variable explicative (rp, tr, pop en) pour la commune à la date t. Et β_j les paramètres à estimer, ε_t le terme d'erreur et t les années.

Ainsi notre modèle empirique se présente comme suit :

$$\boldsymbol{di_t = \beta_0 + \beta_1 rp_t + \beta_2 en_t + \beta_3 tr_t + \beta_4 pop_t + \varepsilon_t}$$

Afin d'obtenir des coefficients de régression simple à interpréter et des grandeurs réduites, nous avons procédé à la linéarisation du modèle empirique. La forme linéarisée de notre modèle se présente comme suit :

$$\boldsymbol{di_t = \beta_0 + \beta_1 lrp_t + \beta_2 ltr_t + \beta_3 len_t + \beta_4 lpop_t + \varepsilon_t}$$

di_t : C'est la variable dépendante. Elle représente les dépenses d'investissement local réalisées par la commune à la date t.

Rp_t : elle représente l'ensemble des recettes fiscales, de recettes non fiscales et partagés mobilisées dans la commune. Il est fait l'hypothèse que l'augmentation progressive des ressources propres s'accompagne d'une augmentation de l'investissement local (Besson, 2002 ; Estache et Sinha, 1995 ; Faguet, 2005…).

tr_t : Il s'agit des transferts de l'Etat et des PTF (variable de contrôle) destinés à financer les dépenses d'investissement à la date t.

pop_{it} : C'est l'effectif de la population dans chacune des communes à la date t.

en_t : elle représente l'épargne nette de la commune

t : L'indice de l'année d'estimation.

β_j Les paramètres à estimer

Les effets attendus des variables impliquées dans le cadre de notre étude se résument dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1: **Signe attendu de chacune des variables du modèle**

Variables	Définition des variables	Signes attendus
	Variable expliquée	
DI	Dépenses d'investissement local	
	Variables explicatives	
Rp	Recettes propres	+
Tr	Transferts de l'Etat des PTF	+
Pop	Taille de la population	+
EN	Epargne Nette	+

Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

3.3 Techniques d'analyse des données

Dans ce modèle, il y a quatre régresseurs, y compris le terme constant. L'effet individuel spécifique à la commune. Les Moindres Carrés Ordinaires (MCO) permettent d'obtenir

les estimateurs consistants et efficaces des paramètres. L'estimation du modèle économétrique de cette étude se fera par la méthode des moindres carrées ordinaires. Les statistiques permettront de valider ledit modèle. Ainsi pour la validation du modèle et l'interprétation des résultats des tests économétriques seront effectués après la régression des moindres carrées ordinaires.

3.4 Tests économétriques pour les séries temporelles

3.4.1 Test de stationnarité

En général, les méthodes statistiques classiques de l'économétrie ont été conçues pour des séries stationnaires dont les propriétés statistiques ne changent pas au cours du temps. Ainsi, il est important de vérifier si les variables sont stationnaires, c'est-à-dire si les séries conservent une distribution constante au cours du temps.

Le test de stationnarité utilisé ici est le test des racines unitaire de Dickey-Fuller (DF) et de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Présence de racine unitaire, contre l'hypothèse alternative

H1 : Absence de racine unitaire

Lorsque la P-value associé à la statistique de Mackinnon est inférieure à 5%, on rejette H0, alors la série est stationnaire en niveau. Par contre si P-value est supérieure à 5% on ne rejette pas H0, dans ce cas il faut passer en différence première. La règle de décision est la même.

3.4.2 Test de cointégration

Le test de cointégration permet de vérifier si les variables du modèle sont cointégrées. Les hypothèses du test de cointégration sont les suivantes :

H0 : Absence de cointégration ;

H1 : Existance de cointégration.

La présence d'étoile sur la statistique de la trace montre qu'il existe une relation de cointégration dans les séries. D'où on peut utiliser le modèle à correction d'erreur. Dans le cas contraire on utilise les moindres carrées ordinaires.

3.4.3 Test de normalité des erreurs

Le test de normalité utilisé ici est le Geary LM Test basé sur la statistique du Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la P-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de normalité des erreurs est rejetée.

3.4.4 Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité réalisé est le test de Breusch et Pagan (1979) ou le test du multiplicateur de Lagrange (LM). Il teste la significativité des effets aléatoires à travers l'hypothèse nulle selon laquelle la variance des résidus individuels est égale 0. La statistique a une distribution du Chi2 en présence de l'hypothèse nulle (Green, 2012). Lorsque la valeur p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est acceptée.

3.4.5 Test de Ramsey reset

Le test de Ramsey reset permet de tester l'omission des variables explicatives pertinente ou une mauvaise spécification du modèle. A cet effet, les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Bonne spécification ;

H1 : Mauvaise spécification.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, on rejette H0.

4 Les données de l'étude et source

Les données de l'étude sont les données secondaires issues des comptes administratifs de la commune de Porto-Novo et de la base de données de la commission nationale des finances locales(CONAFiL). Ces données sont obtenues auprès de Service Contrôle de Gestion. L'estimation du modèle se fera par la méthode des moindres carrées ordinaires sur le logiciel stata.

CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 3 : ANALYSE EMPIRIQUES DE L'ETUDE

Cette section est consacrée à la mise en œuvre de notre spécification et à l'interprétation des résultats de l'estimation et du calcul des ratios.

Section 1 : Analyse exploratoire des données

L'objectif de cette section est d'effectuer une analyse descriptive des variables.

1 – Calcul des Ratios

Tableau 2 : Tableau montrant l'évolution de la pression fiscale

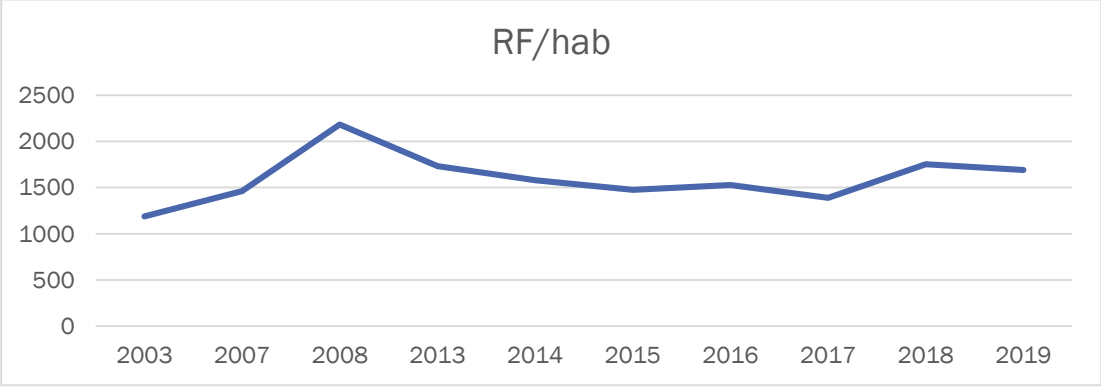
Année	RF	hab	RF/hab
2003	273538,409	231376.32	1186,32646
2007	384234,961	265509.64899997	1462,03678
2008	499737,915	274802.486714969	2184,57977
2013	457924,379	264320	1732,26548
2014	429633,665	273571.2	1578,90861
2015	413448,831	283146.192	1476,11269
2016	440745,051	293056.30872	1528,96851
2017	412013,614	303313.2795252	1389,06121
2018	534991,928	313929.244308582	1752,89946
2019	528322,174	324916.767859382	1690,47408
Moyenne (RF/hab) : 1598			

Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Le tableau ci-dessus présente les montants de la pression fiscale puis la valeur du ratio (RF/hab) sur la période 2003 à 2019. En moyenne la pression fiscale en milliers FCFA est de 1598.

Le graphique 1 ci-dessous présente l'évolution de ce ratio

Graphique 1 : l'évolution de la pression fiscale



Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Ce ratio rapporte le montant de recettes fiscales à la population. Il mesure les recettes fiscales locales par tête d'habitant.

Au regard de ce graphique, on constate l'augmentation de la pression fiscale à partir de l'année 2003 à 2008 (année de la création du FADeC) et sa chute jusqu'en 2015. Outre elle augmente progressivement de 2015 à 2019. On conclut donc que l'arrivée du FADeC influence la mobilisation des recettes fiscales de la commune car les élus locaux comptent sur ce fond pour financer leurs dépenses d'investissement

Tableau 3 : Tableau montrant l'évolution du RIF

Année	EN	RFonct	EN /RFonct.
2003	355743,023	1235750,35	0,28787613
2007	298564,109	1575590,49	0,18949347
2008	278600,281	1662004,08	0,16762912
2013	240760,423	1799685,14	0,13377919
2014	204850,153	1760537,87	0,11635657
2015	200576,404	2071213,65	0,09684004
2016	-21147,973	1853329,36	-0,0114108
2017	-88257,118	1645489,71	-0,05363578
2018	72842,29	1969096,38	0,03699275
2019	389604,35	1871218,91	0,20820886
Moyenne (EN/RFonct) : 0,11			

Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Le tableau ci-dessus présente les montants des dépenses d'investissement et de la capacité d'investissement puis la valeur du ratio (EN/RFonct) sur la période 2003 à 2019. En moyenne la part de l'épargne nette qui contribue aux dépenses d'investissement est de 11%

Le **graphique4** présente l'évolution de ce ratio

Tableau 4 : tableau montrant l'évolution du ratio di/ci

Année	DI	CI	DI /CI
2003	391829,949	355743,023	1,10144099
2007	284344,965	298564,109	0,95237491
2008	221168,731	392192,745	0,56392866
2013	176130,823	557077,056	0,31616959
2014	468296,431	653702,393	0,71637558
2015	431952,434	759668,517	0,56860647
2016	530383,993	367641,717	1,44266542
2017	236871,342	1225757,89	0,1932448
2018	1147132,33	605100,877	1,89577039
2019	795223,468	861610,898	0,92294964
Moyenne (DI/CI) : 0.867			

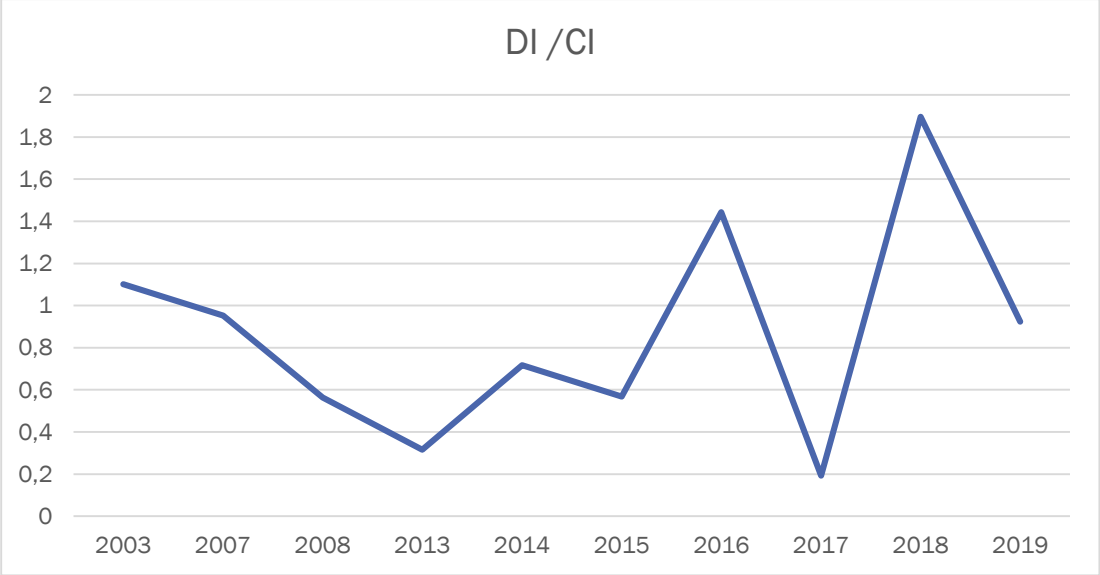
Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Le tableau ci-dessus présente les montants des dépenses d'investissement et de la capacité d'investissement puis la valeur du ratio (DI/CI) sur la période 2003 à 2019. En moyenne la commune de Porto-Novo réalise ses dépenses d'investissement, considérant les ressources disponibles, à 86.7%

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de ce ratio

2.1 Evolution du Ratio (DI/CI)

Graphique 2 : Evolution de la capacité d'investissement par rapport aux dépenses d'investissement.



Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Ce ratio rapporte les dépenses d'investissement de la commune à sa capacité d'investissement. Il permet de voir dans quelle mesure la commune a réalisé ses dépenses d'investissement en considération des ressources disponibles.

De ce graphique, on remarque une chute de la capacité d'investissement de la commune par rapport aux dépenses d'investissement de l'année 2003 à 2013 et par suite une évolution en dent de scie jusqu'en 2019. On en déduit donc que la commune assure ses dépenses d'investissement en fonction des ressources disponibles au cours de l'année.

DI : Dépenses D'investissement

CI : Capacité d'investissement

RF : Recettes fiscales

hab : Habitant

EN : Epargne Nette

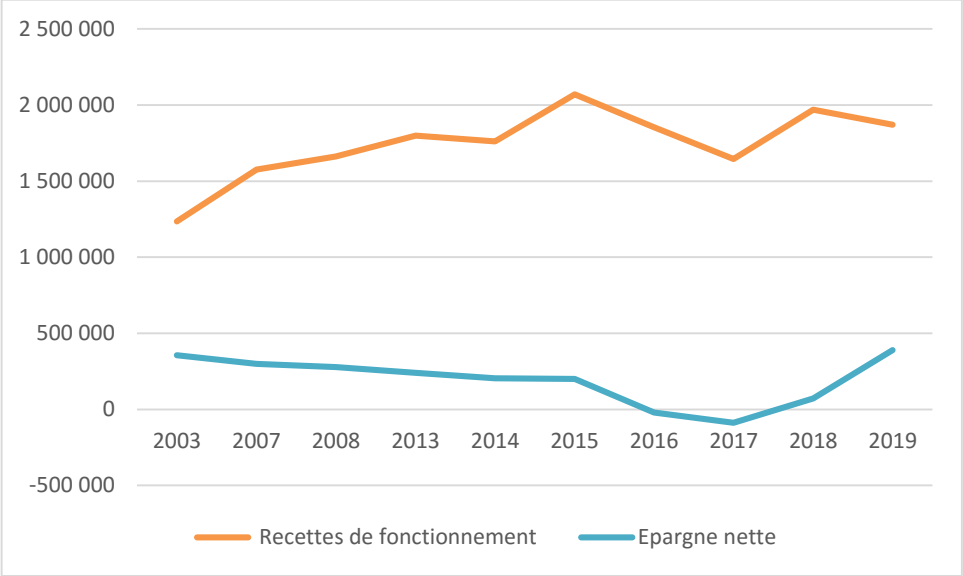
RFonct : Recettes de Fonctionnement

Paragraphe1 : Mesure du niveau de l'épargne nette disponible pour le financement des dépenses d'investissement.

Pour mesurer le niveau de l'épargne nette disponible pour les dépenses d'investissement, il, convient de s'intéresser à la réalisation du montant globale de l'épargne nette et des recettes de fonctionnement pour la période 2003 à 2019.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'épargne nette et des recettes propres

Graphique 3: Evolution de l'épargne nette et des recettes de fonctionnement



Source : Auteurs, 2021 à partir des données de l'étude.

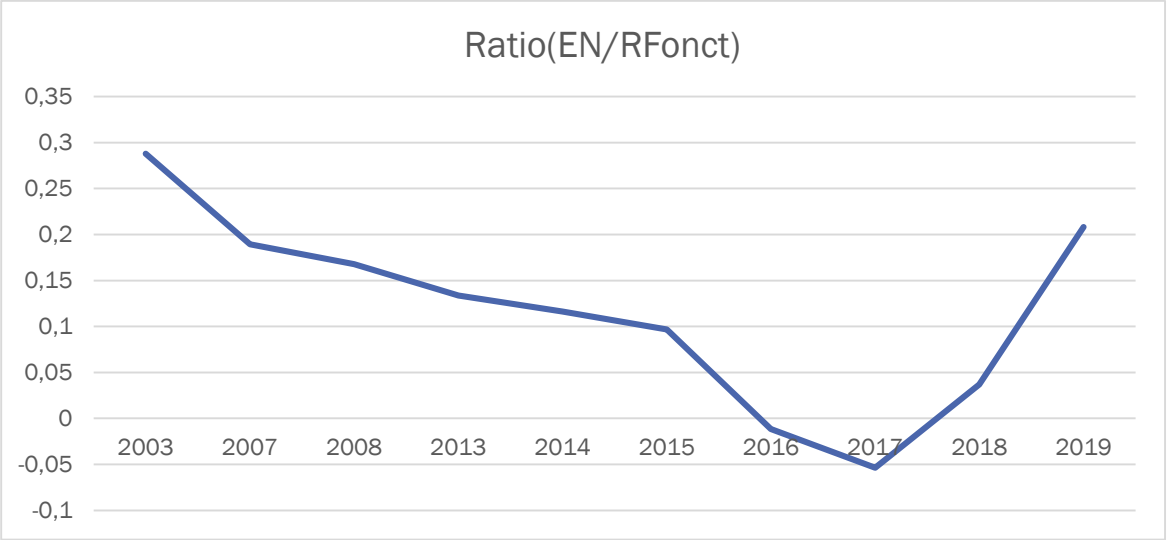
Il ressort de l'observation de ce graphique que les recettes de fonctionnement ont connu une croissance continue de 2003 à 2013. En effet d'un montant de 1.235.750.000FCFA en 2003, elles passent à 1.799.685.000 FCFA en 2013 (CONAFIL). On peut conclut que la maitrise d'autonomie financière et la capacité administrative des collectivités locales s'améliorent au fur et à mesure que l'année de la décentralisation augmente.

Il parait opportun de rappeler que la période de 2003-2007 correspond à la gestion de la première mandature. La faible recette fonctionnement de 2003 pourrait être due à la non maitrise de la notion de la décentralisation par les élus locaux et le manque de cadres qualifiés dès le début de cette réforme.

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement passent de 1.760.538.000 à 2.071.214.000FCFA (2014 à 2015) et chutent jusqu'à 1.645.490.000FCFA en 2017 avant de croitre progressivement à 1.871.219.000FCFA en 2019.

Il ressort de ce graphique que l'épargne nette chute progressivement de 2003(355.743.000FCFA) à 2017 où elle atteint sa valeur minimale qui s'élève à -88.257.000FCFA puis augmente progressivement jusqu'en 2019 à une valeur de 389.604.000FCFA. On en déduit donc que l'épargne nette augmente en fonction des recettes de fonctionnement.

Graphique 4 : Evolution du ratio (EN/RFonct)



Source : Auteurs, 2021 à partir des données de l'étude.

L'exploitation du graphique 4 nous montre une diminution de la valeur du ratio (EN/RF) sur la période 2003 à 2017 puis son augmentation de l'année 2017 à 2019. On en déduit qu'au fil des années, la part de l'épargne nette qui reste disponible pour les investissements devient de plus en plus faible avec une exception de la période 2017 à 2019 où elle a augmenté.

- **Conclusion liée à la première hypothèse :**

A l'issue de l'analyse des résultats du calcul des ratios, il ressort qu'en moyenne la proportion de l'épargne nette que la commune de Porto-Novo investie pour ses dépenses d'investissements est de 0.11 et donc RIF est inférieur à 0,5; ce qui est faible. Alors, ***notre première hypothèse selon laquelle l'épargne nette contribue faiblement aux dépenses d'investissement est confirmée.***

Paragraphe 2 : Analyse de l'influence des recettes propres sur les dépenses d'investissement local.

1. **Présentation des résultats des tests économétriques**

1. 1-Statistique descriptive

Tableau 5: Statistique descriptive

Variables	Moyenne	Minimum	Maximum
Di en milliers de fcfa	514500.1	176130.8	1147132
Rp en milliers de fcfa	904578,3	413808.8	1237226
Tr en milliers de fcfa	433556,6	1	1033223
EN en milliers de fcfa	225315,7	-88257	309604
Population	280624.7	231376.3	324916.8

Source : Auteurs à partir des données de l'étude 2021

Le tableau ci-dessus présente les statistiques descriptives des variables. De l'analyse de ce tableau, il ressort que les dépenses moyennes annuelles d'investissements de la commune de Porto-Novo s'élèvent à une valeur de 514.500.100F CFA avec un minimum de 176.130.800F CFA en 2003 et un maximum de 1.147.132.000F CFA en 2018. En ce qui concerne les recettes propres, elle mobilise en moyenne 904.578.300F CFA avec un maximum de 1.237.226.000F CFA en 2019 et un minimum de 413.808.800F CFA en 2015.

S'agissant des transferts de l'Etat et des partenaires, ils s'élèvent à une moyenne de 433.556.600F CFA avec un maximum de 1.033.214.000 F CFA en 2015 et un minimum de 0 F CFA en 2003.Par ailleurs l'épargne nette s'élève à une valeur moyenne de 225.315.700F CFA et un maximum de 389.604.000F CFA puis à une valeur minimal -88.257.000F CFA. Quant à la population, elle s'élève sur l'ensemble de la période d'étude à une moyenne d'environ 280.624.700 habitants avec un maximum de 324.916.800 d'habitants en 2019 et un minimum de 231.376.300 habitants en 2003.

2. Test de stationnarité

Le test de stationnarité utilisé ici est le test des racines unitaire de Mickey-Fuller (DF) et de Dickey-Fuller Augmenté (ADF). Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Présence de racine unitaire, contre l'hypothèse alternative

H1 : Absence de racine unitaire

Lorsque la P-value associé à la statistique de Mackinnon est inférieure à 5%, on rejette H0, alors la série est stationnaire en niveau. Par contre si P-value est supérieure à 5% on ne rejette pas H0, dans ce cas il faut passer en différence première. La règle de décision est la même.

Au vu des résultats du test de stationnarité en niveau, la probabilité P-value associé la statistique de Mackinnon pour toutes les variables de l'étude est strictement supérieure à 5%. On ne rejette pas l'hypothèse H0 d'où les variables ne sont pas stationnaires en niveau. Par contre, en différence première, toutes les variables sont stationnaires du fait de leurs P-value qui sont strictement inférieures à 5%.

Le tableau ci-dessous présente les résultats du test de stationnarité ADF

Tableau 6 : Résultat du test de stationnarité

Variable	Statistique	P-value	Conclusion
	En niveau		
Di	-2.344	0.1583	Non stationnaire
LRp	-1.415	0.5750	Non stationnaire
lTr	-0.379	0.9135	Non stationnaire
lEN	-1.718	0.4218	Non stationnaire
lPop	-1.573	0.4971	Non stationnaire
	En différence première		
DDi	-4.395	0.0003	Stationnaire
DlRp	-3.461	0.0090	Stationnaire
DlTr	-3.559	0.0066	Stationnaire
DlEN	-5.361	0.0000	Stationnaire
dlPop	-3.778	0.0031	Stationnaire

Source : Auteurs, à partir des données de l'étude 2021.

De la comparaison de la valeur statistique à la valeur critique des résultats des tests de Dickey-Fuller, on remarque qu'aucune des variables n'est stationnaire en niveau mais

le sont toutes en différence première. On peut donc chercher d'éventuelle relation de cointégration. Pour s'assurer de l'existence ou non de la cointégration, nous avons réalisé le test de cointégration de Johansen.

3. Test de cointégration

Tableau 7 : Résultat du test de cointégration

Hypothèse : Nombre d'EC supposées	Valeur Propre	Ratio de Vraisemblance	Valeur critique à 5%
Aucune*	1.00000	30	68.52
Aucune*	1.00000	39	47.21
Aucune*	1.00000	46	29.68
Aucune*	1.00000	51	15.41
Aucune*	0.59278	54	3.76

EC= Equation de cointégration

Source : Auteurs, À partir des données de l'étude 2021

Le test de cointégration utilisé est celui de Johansen.

Les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Absence de cointégration

H1 : Existence de cointégration

Au regard du résultat du test de cointégration, l'absence d'étoile sur la statistique de trace (annexe 3) montre qu'il n'existe pas une relation de Co intégration dans les séries. Par conséquent, le modèle à correction d'erreur n'est pas faisable. Ainsi nous sommes appelés à utiliser les moindres carrées ordinaires.

4. Résultat d'estimation des MCO

Tableau 8 : Résultat d'estimation des MCO

Le tableau suivant résume les résultats d'estimation des moindres carrées ordinaires.

Variables	Coefficients	t-Statistique	Probabilité
Len	16.98231	3.57	0.005
Lrp	0.1224893	0.33	0.749
Ltr	1.32175	3.27	0.008
Lpop	0.8746582	1.75	0.111
C	-112806.4	-1.81	0.101
Probabilité (F-statistique) 0,0037			
R-carré 0,7612			

Source : Auteurs, à partir des données de l'étude 2021.

La probabilité attachée à la statistique de Fisher (P = 0.0037) est inférieure à 1%. D'où le modèle est globalement significatif, la variation de dldi est expliquée à 70.25% (R=0.7025) par les variables explicatives du modèle et témoigne d'une bonne qualité d'ajustement du modèle. Par ailleurs, les variables telles que l'épargne nette (lEN) et les transferts (ltr) sont significative au seuil de 5%. En effet une augmentation de 1% de l'épargne nette et des transferts entraine une augmentation respective de 16.98% et 1.32% des dépenses d'investissement(ldi). On peut donc conclure que la commune de Porto-Novo doit revoir sa stratégie de mobilisation de recettes fiscales histoire d'augmenter sa pression fiscale et dégager par conséquent une épargne nette considérable pour subvenir à ses besoins en matière d'investissement.

5. Tests économétriques

5.1 Test de normalité des erreurs

Le test de normalité utilisé ici est le Geary LM Test basé sur la statistique du Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la P-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de normalité des erreurs est rejetée.

Au regard des résultats de ce test, la P-value associée à la statistique est 0.3625, une valeur strictement supérieure à 5% ; alors on ne rejette pas l'hypothèse de normalité des erreurs. Les erreurs suivent donc une distribution normale.

5.2 Test d'hétéroscédasticité

Le test d'hétéroscédasticité réalisé est le test de Breusch et Pagan (1979) ou le test du multiplicateur de Lagrange (LM). Il teste la significativité des effets aléatoires à travers l'hypothèse nulle selon laquelle la variance des résidus individuels est égale 0. La statistique a une distribution du Chi2 en présence de l'hypothèse nulle (Green, 2012). Lorsque la valeur p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est acceptée.

Au vu des résultats la P-value étant 0.3162 valeur supérieure à 5%, l'hypothèse de la présence significative des effets aléatoires est rejetée.

5.3 Test de Ramsey reset

Le test de Ramsey reset permet de tester l'omission des variables explicatives pertinente ou une mauvaise spécification du modèle. A cet effet, les hypothèses du test sont les suivantes :

H0 : Bonne spécification ;

H1 : Mauvaise spécification.

Ce test est basé sur la statistique de Chi2. La règle de décision indique que, lorsque la p-value associée à cette statistique est inférieure à 5%, on rejette H0.

Il ressort de l'analyse du résultat de ce test que la probabilité est 0.4031, une valeur strictement supérieure à 5% ; alors il y a une bonne spécification du modèle.

Le tableau suivant résume le résultat des tests économétriques effectués.

Tableau 9 : Résultat des tests économétriques effectues

Tests	P-value	Statistique
Test de normalité	0.3625	2
Test d'hétéroscédasticité	0.3162	1.00
Test de Ramsey reset	0.4031	1.10

Source : Réalisé par les auteurs à partir des données de l'étude

- **Conclusion liée à la validation de la deuxième hypothèse**

Au regard des résultats de l'estimation, il apparait clairement que l'épargne nette a un effet positif et significatif sur les dépenses d'investissement dans la commune de Porto-Novo. La taille population est un élément qui influe. Dans notre étude, la population à un effet positif sur les dépenses d'investissement alors la taille de la population peut être considérée comme un facteur favorable à l'investissement local. Ce résultat est compatible aux travaux de Ebel et Yilamz, (2002) qui ont montré que la décentralisation est un moyen d'accroître la participation des citoyens. Dans le même ordre d'idée, Dahl et Tufte (1973) démontrent que la taille de la population décentralisée constitue un facteur favorable à l'investissement. Ainsi **notre hypothèse selon laquelle l'épargne nette a une influence positive et significative sur les dépenses d'investissement est validée.**

Section 2 : Les suggestions

Au regard des résultats, nous formulons les recommandations suivantes à l'endroit :

1- Des populations de la commune de Porto Novo

La décentralisation a pour but l'exercice de la démocratie à la base, la promotion du développement local. L'analyse sous cet angle est un projet de société dans lequel la contribution de chacun et de tous s'impose comme des droits et des devoirs. Alors, pour une réalisation effective des infrastructures, la contribution financière des populations s'avère indispensable pour le développement de leur milieu à travers la réalisation des infrastructures routières, des constructions de bâtiments sociocommunautaires… qui est destinée à la satisfaction de leurs besoins. Pour cela, les populations doivent s'acquitter régulièrement de leurs redevances et taxes.

2-Des décideurs communaux (les autorités locales) :

- Améliorer leur système de recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. Cela pourra permettre d'avoir d'excédents pour renforcer les recettes d'investissement ;
- Développer une meilleure politique d'allocation des ressources propres dans le processus de réalisation des différents besoins en investissement.
- Mettre un suivi régulier sur la bonne gestion des fonds (surtout les ressources transférées vers la commune) pour pouvoir éviter la corruption, le détournement des deniers public.

3-Des autorités centrales :

- Auditer régulièrement la gestion des communes afin d'introduire à la base la culture d'une bonne gestion des deniers publics, tout en essayant de donner le bon exemple ;
- Assurer entièrement le transfert des compétences aux communes, tel que la loi l'indique ;
- Dépolitiser l'administration communale ;
- Encourager les communes qui font preuve d'initiatives et de rigueur dans la gestion des deniers publics, afin de susciter l'adoption de cette pratique par les autres autorités locales.

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de cette étude relative à l'analyse de la capacité de financement de la commune de Porto Novo, nous pouvons affirmer que les autorités locales en relation avec l'Etat et les partenaires techniques et financiers (PTF) doivent accorder une attention beaucoup plus accentuée aux différents éléments capables de booster le développement local, plus particulièrement aux ressources propres qui jusque-là n'assurent pas encore le développement souhaité. En effet, à l'aide du calcul des ratios, nous nous sommes convenus que la part de recettes de fonctionnement disponible, après déduction des emprunts et charges de fonctionnement de la commune est relativement faible pour le financement des investissements locaux qui constituent le socle du développement local. Outre les résultats de l'estimation du modèle en série temporelle par la méthode des moindres carrées ordinaires nous montre que l'épargne nette a une influence positive et significative sur les dépenses d'investissement. Par ailleurs il convient de noter que les transferts expliquent mieux les dépenses d'investissement que l'épargne nette d'après les résultats de cette régression. Cela qui confirme le fait que la commune de Porto-Novo n'arrive pas à dégager une marge importante de ses recettes propres pour couvrir au mieux ses dépenses d'investissement. Il faille donc faire un grand effort pour les recouvrements fiscaux dans la commune afin d'épauler les ressources externes qui constituent jusqu'à présent la principale source de financement pour l'investissement local. Il ressort donc de notre analyse que les autorités en charge de la commune doivent véritablement prendre des mesures idoines leur permettant d'accroitre sa capacité de financement pour couvrir au mieux les dépenses d'investissement. Pour ce faire, il est important que les populations jouent leur rôle participatif en payant les impôts. Cet acte civique sera d'un grand atout pour le développement local afin de limiter le regard des gouvernants vers les transferts.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- AKODE, B (2012) : « Décentralisation et investissement local au Bénin », mémoire de master, IREEP.

2- CHATRIE, I (2009) : « Les relations financières entre l'Etat et les collectivités en Europe », Gestion et finances publiques, pp 823 à 826.

3- Chambras, G., et E., Duret, (2001). La mobilisation de ressources pour la réalisation de projets municipaux dans quelques villes d'Afrique subsaharienne, Etude à la demande du MAE.

4- Caldeira E. (2011). Essai sur la décentralisation dans les pays en développement Thèse de doctorat Cerdi, 218P.

5- DEGRON, R. (2O15) « L'investissement public local, le temps de l'incertitude », Gestion et finances publique, pp 8-10.

6- FREVILLE, Y. et GUENGUANT, A (1985) : « L'Etat exerce – t – il une tutelle macroéconomique sur les finances locales ? le cas de l'investissement communal », Politique et Management public, pp 159-189.

7- GAGNON, G. (2002) : « Financement du développement local, un état des lieux en Afrique de l'Ouest », OCDE, Eléments de comparaison Ghana-Uemoa, 62p.

8- GILBERT G. GUENGANT A. TANERA C (2019), « Les collectivités locales peuvent – elles restaurer leur capacité de financement ? », Economie &, Prévision Vol 3, n° 189, pp. 89-123.

9- GRIMAUD,P. et O. VILLEMAGNE (2017) ; « Comprendre et élaborer un budget communal » ; Editions le Monoteur ; 206p.

10- HUSSON ; B ;(2013) : « Les collectivités territoriales en Afrique subsaharienne. Décentralisation et financement » ;Techniques financières et développement ; N°112 ;pp.61-79.

11- JAYET H. PATY &, PENTEL A. (2002), « Existe-t-il des interactions fiscales stratégiques entre collectivités locales ? », Economie & Prévision , Vol 3, n°154,pp.95-105.

12- KLOPFER M. (2017), « collectivités locales : Faut- il reformer la dotation globale de fonctionnement (DGF) ? » Gestion et Finances Publiques, n°1, Janvier-Février, pp.29-35.

13- KLOPFER M.(2010), Gestion financière des collectivités locales, Editions le Moniteur,5è édiction Paris, 609 pages.

14- Keita, A. et al., (2008), ‘‘Accroitre les ressources financières des communes : pratiques émergentes en Afrique de l’Ouest et du Centre, sous la direction de G. Baltissen et T. Hilhorst, Amsterdam: KIT.

15- La loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la république du Bénin ;

16- La loi N° 97-028 du Janvier 1990 portant organisation de l’administration territoriale de la république du Bénin.

17- La loi N°97-029 du 15 Janvier portant organisation des communes en république du Bénin.

18- LEROY, M.(2017), « Introduction au dossier, l’autonomie des collectivités territoriales », Gestion et Finances Publiques, n°2, Mars- Avril ,pp. 5-12.

19- Lemieux, V. (2001), *Décentralisation, politiques publiques et relations de pouvoir*, Les Presses de l’Université de Montréal, 204 pages.

20- MADUS T. PATY S.,ROCABOY Y . (2015) « Les stratégies fiscales des collectivités locales : De la théorie à la réalité », Revue de l’OCDE , Vol 3, n°94,pp. 285-315.

21- Patrick Geoffroy.(2020), « Décentralisation fiscale et croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de Douala », Revue ESJ vol 16 n°4,pp.74.

22- PORTAL E .(2017), « Autonomie sur les ressources et les dépenses des collectivités locales françaises, effets juridico-financières des reformes votées depuis 2010 », Finances Publiques, n°6, Novembre- Décembre,pp.54-60.

23- Ponadec (2009), « la résolution des questions de développement économique est la seule voie pour permettre aux collectivités locales de générer des ressources propres qui leur assurent une certaine indépendance et leur permettent de s’engager dans un processus de développement autonome »,pp-56.

24- RAFFINOT M.(2001), « « Motiver » et « Chicoter » : l'économie politique de la pression fiscale en Afrique Subsaharienne », Autre part, Vol .4 , n°20,pp.91-106.

25- Tiebout C. M. (1956), "A pure theory of local expenditures", *Journal of political Economy*, n°64, 1956, pp 416-424.

26- TOGODO AZON A .(2015), « L'influence des facteurs extra-organisationnels sur la configuration organisationnelle interne des collectivités locales béninoises », Revue CEDRES-ETUDES-Sciences de Gestion, n°001,1er semestre 2015 ,pp.73-95.

27- Yulindra, S. (2012), "The effete of fiscal decentralization on local economic growth in Sumatra Barat province", Indonesia graduate school of development studies, The Hague, The Netherlands.

28- Yalta, F.P., (2009). « La décentralisation fiscale en Afrique, Enjeux et perspectives, Karthala » Editions, Collection Economie et Développement.

29- Yalta, F.P., (2007). « La gouvernance financière locale », Partenariat pour le Développement.

30- Yatta, F., (2000). Décentralisation financière en Afrique : Succès, problèmes et contraintes, DPM, Windhoek.

31- Zee, H., (1995) « General sales taxes/turnover tax », dams p. Shone, tax policy handbook, IMF, Washington, D. C., pp. 75-79.

32- Zhang, X., (2006), "Fiscal decentralization and political centralization in Chira: implication for growth and inequality", *Journal of Comparative Economics*, pp. 713-726.

ANNEXES

Annexe 1 : Statistique descriptive

```
. sum di rp tr pop
```

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
di	17	514500.1	290408.8	176130.8	1147132
rp	17	904578.3	301974.7	413808.8	1237226
tr	17	433552.6	369054.8	0	1033214
pop	17	280624.7	27482.97	231376.3	324916.8

Annexe 2 : Test de stationnarité des variables

En niveau

```
Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        15

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller ----------
                    Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                  Statistic           Value             Value            Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)              -2.344            -3.750            -3.000           -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.1583

. dfuller lrp

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        15

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller ----------
                    Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                  Statistic           Value             Value            Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)              -1.415            -3.750            -3.000           -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.5750

. dfuller lEN

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        15

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller ----------
                    Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                  Statistic           Value             Value            Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)              -1.718            -3.750            -3.000           -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.4218

. dfuller lpop

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        15

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller ----------
                    Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                  Statistic           Value             Value            Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)              -1.573            -3.750            -3.000           -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.4971

. dfuller ltr

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        15

                                 ---------- Interpolated Dickey-Fuller ----------
                    Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
                  Statistic           Value             Value            Value
------------------------------------------------------------------------------
 Z(t)              -0.379            -3.750            -3.000           -2.630
------------------------------------------------------------------------------
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.9135

.
```

En différence première

```
> */
. //stationnarité en dif premiere
. dfuller dldi

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        14

                                 ———— Interpolated Dickey-Fuller ————
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
               Statistic           Value             Value            Value
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
 Z(t)             -4.395            -3.750            -3.000           -2.630
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0003

. dfuller dlrp

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        14

                                 ———— Interpolated Dickey-Fuller ————
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
               Statistic           Value             Value            Value
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
 Z(t)             -3.461            -3.750            -3.000           -2.630
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0090

. dfuller dltr

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        14

                                 ———— Interpolated Dickey-Fuller ————
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
               Statistic           Value             Value            Value
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
 Z(t)             -3.559            -3.750            -3.000           -2.630
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0066

. dfuller dlpop

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        14

                                 ———— Interpolated Dickey-Fuller ————
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
               Statistic           Value             Value            Value
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
 Z(t)             -3.778            -3.750            -3.000           -2.630
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0031

. dfuller dlEN

Dickey-Fuller test for unit root                    Number of obs   =        14

                                 ———— Interpolated Dickey-Fuller ————
                 Test         1% Critical       5% Critical      10% Critical
               Statistic           Value             Value            Value
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
 Z(t)             -5.361            -3.750            -3.000           -2.630
———————————————————————————————————————————————————————————————————————————
MacKinnon approximate p-value for Z(t) = 0.0000
```

Annexe 3 : Test de cointégration

```
. vecrank dldi dlEN dlrp  dltr dlpop
```

Johansen tests for cointegration

Trend: constant — Number of obs = 13
Sample: 2007 - 2019 — Lags = 2

maximum rank	parms	LL	eigenvalue	trace statistic	5% critical value
0	30	.	.	.	68.52
1	39	.	1.00000	.	47.21
2	46	.	1.00000	.	29.68
3	51	.	1.00000	.	15.41
4	54	.	0.89497	.	3.76
5	55	.	0.14206		

Annexe 4 : Estimation des MCO

```
. regress dldi dltr dlrp dlpop
```

Source	SS	df	MS		
Model	1.3026e+12	3	4.3419e+11	Number of obs	= 15
Residual	4.3252e+11	11	3.9320e+10	F(3, 11)	= 11.04
				Prob > F	= 0.0012
				R-squared	= 0.7507
				Adj R-squared	= 0.6827
Total	1.7351e+12	14	1.2394e+11	Root MSE	= 2.0e+05

dldi	Coef.	Std. Err.	t	P>\|t\|	[95% Conf.	Interval]
dltr	1.344875	.3834781	3.51	0.005	.5008451	2.188904
dlrp	.6323262	.4101974	1.54	0.151	-.2705122	1.535164
dlpopi	14.6451	4.552505	3.22	0.008	4.625109	24.6651
_cons	-155799.1	63988.79	-2.43	0.033	-296637.5	-14960.74

Annexe 5 : Test de normalité

```
======================================
* Geary Non Normality LM Runs Test   *
======================================
    Ho: Normality in Error Distribution
    Ha: Non Normality in Error Distribution

    LM Test      =   2.0292
    DF Chi2      =        2
    Prob. > Chi2 =   0.3625
```

Annexe 6 : Test d'hétéroscédasticité

```
. hettest

Breusch-Pagan / Cook-Weisberg test for heteroskedasticity
         Ho: Constant variance
         Variables: fitted values of di

         chi2(1)      =     1.00
         Prob > chi2  =   0.3162
```

Annexe 7 : Test de Ramsey reset

```
. ovtest

Ramsey RESET test using powers of the fitted values of di
      Ho:  model has no omitted variables
                F(3, 8) =      1.10
              Prob > F =      0.4031
```

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT i
DEDICACE 1 ii
DEDICACE 2 iii
REMERCIEMENTS iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES v
LISTES DES TABLEAUX, FIGURE ET GRAPHIQUES vi
1.2 LISTE DES TABLEAUX vi
RESUME vii
ABSTRACT vii
SOMMAIRE viii
INTRODUCTION 1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE DE L'ETUDE ET DU DEROULEMENT DU STAGE 4
SECTION 1 : Présentation de la Commune de Porto-Novo et observations de stage 5
Paragraphe 1 : Historique, Situation Economique, Mission et Structure Organisationnelle 5
1.1 Historique de la commune de Porto-Novo 5
Figure 1 : Cadre de présentation de la commune de Porto-Novo 6
1-2 Situation économique 6
1-3. Mission de la Mairie de Porto-Novo 8
1-4. Structure organisationnelle de la Mairie de Porto-Novo 8
1-4-1. Organisation de la municipalité. 9
1-4-2. Attributions et fonctionnement 9
1-4-2-1. Le Conseil Communal ou Municipal 9
SECTION 2 : DEROULEMENT DE STAGE 13
PARAGRAPHE 1 : Travaux effectués 13
Paragraphe 2 : Difficultés rencontrées 15
Chapitre 2 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude 17
Section 1 : Problématique, objectifs et hypothèses 17
Paragraphe 1 : Problématique de recherche 17
Paragraphe 2 : Objectifs et Hypothèses de recherche 19

1. Objectifs de recherche 19
2- Hypothèses de recherche 19
Section 2 : Revue de littérature et méthodologie de recherche 19
Paragraphe 1 : Revue de la littérature 19
1. Clarification des concepts 20
1.1. Décentralisation 20
1.2. Collectivités locales 20
1.3. Ressources externes des communes 20
1.4. Investissement local 21
1.5 . L'autonomie financière 22
2. La littérature 23
2.1. Revue Théorique et empirique 23
Paragraphe 2 : Méthodologie de recherche 27
3. Travaux de recherche documentaire 27
2.1 Méthodologie 27
2.1.1. Méthodes et techniques de recherche 27
2.1.2. Méthodes de traitement des données 27
2.1.2.1 Méthodes d'analyse des données 27
2.1.2.2 Outils d'analyse 27
3. Conditions de validation des hypothèses 28
3.2.1 Analyse l'influence de l'épargne nette sur les dépenses d'investissement local 29
3.2.1.1 Stratégie empirique d'estimation 29
3.3 Techniques d'analyse des données 30
3.4 Tests économétriques pour les séries temporelles 31
3.4.1 Test de stationnarité 31
3.4.2 Test de cointégration 31
3.4.3 Test de normalité des erreurs 32
3.4.4 Test d'hétéroscédasticité 32
3.4.5 Test de Ramsey reset 32
CHAPITRE 3 : ANALYSE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS 33
Section 1 : Analyse exploratoire des données 34
1 – Calcul des Ratios 34

2.1 Evolution du Ratio (DI/CI) 36
Paragraphe1 : Mesure du niveau de l'épargne nette disponible pour le financement des dépenses d'investissement. 37
Paragraphe 2 : Analyse de l'influence des recettes propres sur les dépenses d'investissement local. 39
1. Présentation des résultats des tests économétriques 39
1. 1-Statistique descriptive 39
2. Test de stationnarité 40
3. Test de cointégration 41
4. Résultat d'estimation des MCO 42
5. Tests économétriques 42
5.1 Test de normalité des erreurs 42
5.2 Test d'hétéroscédasticité 43
5.3 Test de Ramsey reset 43
Section 2 : Les suggestions 44
CONCLUSION 47
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 48
TABLE DES MATIERES 56